



AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

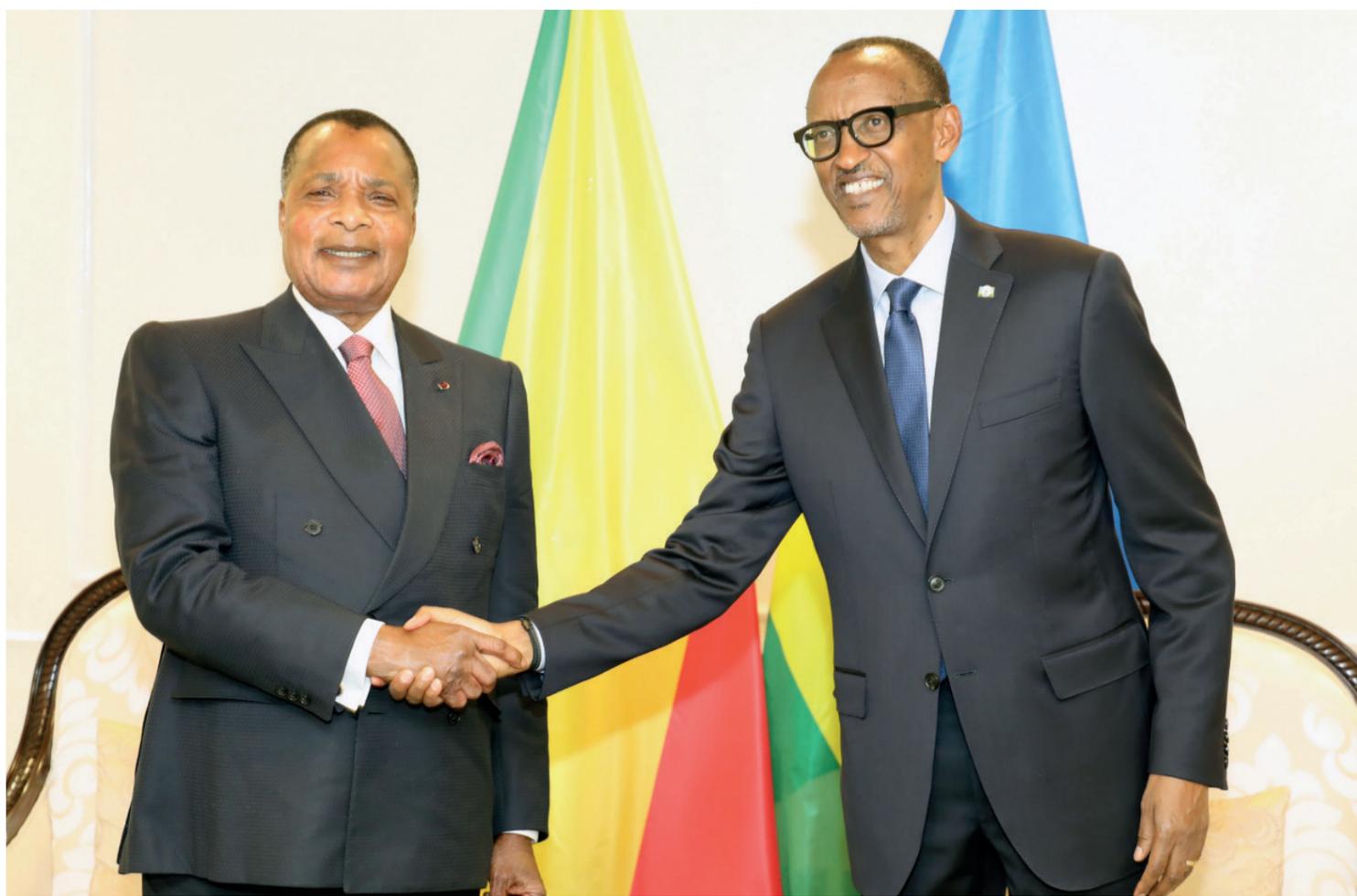
N° 4554 - LUNDI 24 JUILLET 2023

CONGO-RWANDA

L'axe Brazzaville-Kigali se consolide

Pour sa deuxième visite d'Etat au Rwanda, le président Denis Sassou N'Guesso et son homologue Paul Kagame ont, les 21, 22 et 23 juillet, réaffirmé leur volonté de raffermir les relations qui unissent leurs deux pays. Reçu au Parlement rwandais vendredi, le chef de l'Etat congolais a au cours de son adresse rappelé la nécessité d'instituer à l'échelle continentale « une véritable synergie d'ensemble pour assurer à l'Afrique une part importante de plus en plus croissante de la production industrielle mondiale ». Il a salué les progrès accomplis par le Rwanda dans divers domaines, citant en exemple la présence de plus de 60% de femmes à l'Assemblée nationale de ce pays, mais aussi le fait que Kigali a su se relever de la tragédie du génocide de 1994.

Pages 8-9



Les présidents Denis Sassou N'Guesso et Paul Kagame, le 21 juillet, à Kigali

RÉCONCILIATION NATIONALE

Les Libyens appelés à approfondir le dialogue

Le chef de l'Etat congolais, Denis Sassou N'Guesso, a appelé le 20 juillet à Brazzaville, lors de la réunion préparatoire de la conférence inter libyenne de réconciliation nationale, les parties prenantes à privilégier l'intérêt général pour sortir leur pays de la tragédie. « Devant l'intérêt supérieur de la Libye, je vous exhorte à approfondir le dialogue constructif ici à Brazzaville par une expression libre au cours de vos échanges dans la tolérance et



Le président Denis Sassou N'Guesso posant avec les officiels et les délégués libyens. La responsabilité. Les résultats avancés sûres et efficaces », les plus tangibles résultent des a-t-il déclaré.

Page 16

FESPAM

La 11^e édition bouclée en beauté

Le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, a procédé le 22 juillet au stade Alphonse-Massamba-Débat à Brazzaville à la clôture du Festival panafricain de musique (Fespam). Les artistes musiciens, les chercheurs, les producteurs et d'autres acteurs venus de divers horizons ont durant une semaine tiré leur épingle du jeu à tra-

vers les spectacles riches en couleur, le Marché de la musique africaine et le symposium. « La rumba congolaise : envol de la base identitaire vers les vertices du patrimoine de l'humanité » a été le thème de cette onzième édition qui marque ainsi la relance de l'évènement après une phase d'hibernation de 8 ans.

LA RUSSIE ET L'AFRIQUE

Vladimir Poutine : « Unir nos efforts pour la paix, le progrès et un avenir prospère »

Page 7

ÉDITORIAL

Les mots, les chants

Page 2

ÉDITORIAL

Les mots, les chants

Les rideaux sont tombés, le 22 juillet, sur la 11e édition du Festival panafricain de musique (Fespam), au terme d'une semaine marquée par des spectacles, des expositions et des travaux scientifiques. Organisée après une éclipse de plusieurs années, la fête de la musique africaine s'est tenue en un format modeste dans la perspective d'une montée en puissance des futures éditions.

La cérémonie d'ouverture, le 15 juillet, avait emporté l'adhésion du public venu ce soir-là communier avec les artistes mais aussi les autorités congolaises et leurs invités de marque. Dans une scansion coutumière, le président de la République souhaitait lors du coup d'envoi des manifestations que la fête soit belle.

C'était édifiant d'écouter le ministre de l'Industrie culturelle et le directeur régional de l'Unesco pour l'Afrique centrale, porteur du message de la directrice générale de l'instance onusienne au Fespam soutenir que la rumba peut constituer un moteur puissant pour le développement des industries culturelles et créatrices en République du Congo comme ailleurs sur le continent africain.

Au commencement était la parole, déclare l'Évangile, peut-être devrions-nous être plus exhaustifs en nous référant à la rumba : « au commencement était la parole, et la parole devint une musique, et la musique devint la rumba, et la rumba devint éternelle ».

Alors qu'il a passé le cap de soixante-ans d'existence, l'orchestre Les Bantous de la capitale regorge en son sein de jeunes artistes disposés à poursuivre l'œuvre des anciens, et continuer à bonifier la rumba comme le font bien d'autres. A condition qu'ils n'abandonnent pas.

Les Dépêches de Brazzaville

PARLEMENT

Le nouveau statut juridique du Figa adopté

L'Assemblée nationale et le Sénat ont adopté le texte portant transformation du Fonds d'impulsion, de garantie et d'accompagnement (Figa) de très petites, petites et moyennes entreprises et de l'artisanat d'établissement public administratif (Epa) en établissement public à caractère industriel et commercial (Epic).

Le passage du Figa d'établissement public administratif en établissement public à caractère industriel et commercial permettra de renforcer la gouvernance de cette structure par des organes de contrôle établis et régis par le droit OHADA. Par ailleurs, ce changement de statut va rendre obligatoire la tenue d'une comptabilité et la certification des états financiers par un commissaire aux comptes agréé, conformément au droit de OHADA. Il sera aussi question d'élargir les sources de financement du Figa, notamment en mobilisant les ressources auprès des partenaires publics et privés, nationaux et internationaux afin de renforcer ses capacités d'action ; de favoriser la mixité des ressources humaines de qualité pour permettre au Figa d'améliorer ses performances stratégiques et opérationnelles.

Les raisons du changement

Devant les parlementaires, tour à tour à l'Assemblée nationale et au Sénat, la ministre des Petites et moyennes entreprises et de l'Artisanat, Jacqueline Lydia Mikolo, a expliqué que dans son opérationnalisation le Figa, instrument d'inclusion économique et sociale à travers les trois piliers indissociables qui ne sont autres que l'impulsion, la garantie et l'accompagnement, se heurtait à



Le nouveau statut du Figa adopté par le Parlement/Sénat

des difficultés d'ordre structurel, conjoncturel, économique et financier.

Il y avait en effet inadéquation de l'activité de garantie avec la forme juridique d'Epa consistant en l'interdiction de détenir des comptes auprès des établissements de crédit conformément au règlement général de la comptabilité publique. L'impossibilité de générer des intérêts ou des produits par des placements réalisés dans les établissements de crédit et de réaliser des actes d'accompagnement qui génèrent des commissions ; la difficulté de disposer d'une expertise de qualité du fait des limites fonctionnelles d'un Epa ainsi que la difficulté de mobiliser les ressources auprès des partenaires nationaux et internationaux allongent la liste des raisons ayant conduit le

gouvernement à changer le statut juridique du Figa pour permettre à la structure de se doter des meilleurs instruments de gestion et d'une grande capacité d'action. « Nous pensons que la décision qui a été prise par le gouvernement ainsi que viennent de la prendre les deux chambres du Parlement est la bonne pour un avenir meilleur du Figa, pour les entrepreneurs congolais », a déclaré la ministre Jacqueline Lydia Mikolo en précisant que le texte adopté par le Parlement s'inscrit dans le cadre d'une vaste réforme du dispositif institutionnel d'appui à la promotion et au développement des petites et moyennes entreprises et de l'artisanat.

Rominique Makaya et Jean Jacques Koubemba

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Dorly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),

Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

* Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565, eMail : contact@inc-sa.com, site Internet www.inc-sa.com

ENRÔLEMENT BIOMÉTRIQUE

Le processus de distribution des cartes NIU enclenché

Le directeur du cabinet du ministre de la Fonction publique, du Travail et de la sécurité sociale, Christian Aboké-Ndza, qui a réceptionné le 20 juillet dernier le premier lot de cartes NIU des agents civils de l'Etat, des enseignants volontaires et communautaires du ministère de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation (Meppsa), enrôlés dans le département de Brazzaville, a rassuré les retardataires de la tenue de la session de rattrapage.

Organisée du 13 décembre 2022 au 3 mars 2023 à Brazzaville et l'île Mbamou, l'opération d'enrôlement biométrique des agents du Meppsa a permis de recenser 39 839 personnes dont 37 352 agents civils de l'Etat et 2 487 enseignants volontaires et communautaires. Le projet Numéro d'identification unique (NIU) a produit 24 021 cartes qui ont été remises à la supervision de l'opération par la coordination technique.

« Au niveau du département de Brazzaville, ils sont environ 39 000 qui ont été enrôlés, mais nous n'avons que 24 000 cartes. Cela veut dire qu'il y a encore plus de 15 000 en attente. A ceux-là, nous pourrions les rassurer que dans les tout prochains jours, ils rentreront en possession de leurs cartes NIU », a rassuré Christian Aboké-Ndza, rappelant aux autres personnes recensées de prendre leur mal en patience d'autant plus que toutes les dispositions sont prises pour accélérer le rythme de traitement de leurs dossiers de NIU.

Après réception, toutes les cartes seront mises à la disposition des départements ministériels concernés à partir du 24 juillet. En effet,



sur les douze départements que compte le pays, dix ont été parcourus par les équipes d'enrôlement. A ce jour, seuls les agents civils de l'Etat ainsi que des enseignants volontaires et communautaires du Meppsa évoluant dans

le département de la Likouala ne sont pas encore enrôlés. « Pour le département de la Likouala, nous voulons également rassurer les agents civils de l'Etat et les enseignants volontaires et communautaires que tout est en

Remise de cartes à un échantillon de bénéficiaires Adiac
train d'être mis en œuvre pour que très rapidement les équipes se déploient dans ce département pour procéder à l'enrôlement biométrique. Tous les défis techniques sont en train d'être relevés, et nous nous sommes

rassurés que dans les tout prochains jours les équipes seront sur place », a poursuivi le directeur de cabinet du ministre d'Etat. Selon Christian Aboké-Ndza, l'étape de la Likouala permettra au ministère en charge de la Fonction publique, du Travail et de la Sécurité sociale d'entrer dans une phase transitoire, notamment l'ouverture de la session de rattrapage pour les retardataires. « À Brazzaville et partout ailleurs où nous sommes passés, nous savons qu'il y a des retardataires qui ont certainement l'impression qu'ils ont été des oubliés et ont peur de se retrouver comme agent fictif. Nous les rassurons que juste après l'enrôlement biométrique dans le département de la Likouala, la coordination technique procédera, par des canaux officiels, à l'information de tous ceux qui attendent la session de rattrapage pour qu'ils se présentent en fonction des sites qui seront identifiés pour se faire enrôler », a-t-il souligné, se félicitant du travail « difficile et harassant réalisé par les équipes sur le terrain ».

Parfait Wilfried Douniama

LE FAIT DU JOUR

Il y a quelqu'un?

Au regard des divisions actuelles, les initiatives pour venir à bout de rigidités qui enlacent les Etats et groupes d'Etat se raréfient. On mettra peut-être longtemps avant d'assister à une rencontre au sommet entre les nouveaux blocs devenus antinomiques du fait de la vision de chacun d'eux : les partisans d'une unilatéralité des relations internationales voudraient obtenir l'adhésion et l'alignement de tous à leur pensée ; les défenseurs de la multipolarité conviennent que les premiers ne pourront plus tout régenter.

Par le passé, et pour ne pas les citer, les Etats-Unis et l'ex-Union soviétique, principales puissances héritières de la fin de la Seconde Guerre mondiale, jouaient sur des terrains glissants tout en préservant les équilibres stratégiques grâce auxquels, de 1945 à l'éclatement du bloc socialiste en 1991, le spectre d'une troisième guerre mondiale s'était éloigné. Rappelons-nous la lutte pour le pouvoir au Nicaragua (1979-1990) et le soutien apporté par l'Oncle Sam aux « Contrats »

contre celui des Soviétiques aux Sandinistes ; la guerre civile afghane entre les Moudjahidines aidés par Washington et le régime communiste de Najibullah soutenu par Moscou.

Ces deux conflits symptomatiques du renforcement du fameux rideau de fer entre l'Est et l'Ouest n'avaient pu ébranler les fondations de la stabilité mondiale qui prit l'appellation de « coexistence pacifique ». L'on pourrait dire la même chose des multiples expéditions punitives ou interventions robustes menées par le camp occidental dans plusieurs régions du monde contre des pays « châtiés » alors pour « déficit de démocratie », ou pour « violation des droits de l'homme ». Jusqu'à une période récente, dans leur rivalité immuable, Russes et Américains se surveillaient sans franchir les limites interdites. Ils sont en passe d'aller bien au-delà aujourd'hui.

Sous le 44^e président des Etats-Unis, Barack Obama, les moments de tensions avec son homologue russe Vladimir Poutine ne manquaient pas, mais les deux dirigeants

avaient à la tête de leurs services respectifs des Affaires étrangères, deux hommes qui savaient arrondir les angles. John Kerry et Serguei Lavrov avaient en effet une certaine ressemblance dans la manière d'aborder les sujets qui fâchent, presque le même gabarit, et toute considération gardée, les deux hauts diplomates devaient s'estimer assez mutuellement. Le premier est parti et s'occupe depuis des questions du changement climatique ; le second continue sa mission.

Les changements intervenus aux Etats-Unis où une administration démocrate a cédé la place à une administration républicaine, puis cette dernière à la première ont-elles foncièrement réorienté la politique extérieure de la première puissance militaire du monde ? Pour autant, sous Donald Trump, un dirigeant « hors système » du fait de son parcours particulier avec ses méthodes jugées expéditives (quatre secrétaires d'Etat en quatre ans ; nomination et renvoi de grands collaborateurs sur tweeter), tout n'a peut-être pas été dramatique.

En dehors d'une fin de mandat

chaotique (l'assaut du capitol le 6 janvier 2021 en est le témoignage), l'administration Trump est celle sous laquelle, pour la première fois un dégel exceptionnel a laissé les faucons de la politique des blocs sans voix. Pour la première fois, et à deux reprises, un président américain rencontrait son homologue Nord-Coréen. Les présidents Donald Trump et Kim Jong-un montraient à ces occasions que l'impossible n'est pas humain. Si leur lune de miel est restée sans lendemain, le fait d'avoir avancé d'un petit pas vers le dialogue confèrait à l'acte posé une grandeur symbolique indéniable.

Sous le ciel moutonné suspendu à nos têtes recherchons un leader ou une institution capable de créer une atmosphère de détente même de quelques heures, de quelques semaines, de quelques mois, qui s'éternise et guérisse le monde de la dérive qu'elle affectionne si dangereusement de nos jours. Oui, s'il y en a un ou une quelque part, qu'il ou qu'elle se lève et parle à haute et intelligible voix pour le bien de tous !

Gankama N'Siah



Banque des Etats de l'Afrique Centrale - Services Centraux
Direction Générale de l'Exploitation
Cellule de Gestion Administrative des Marchés

Appel d'offres international ouvert no 106/BEAC/SG-DPMG/AOIO/Bien/2023 du 10 juillet 2023 pour la fourniture de six cents fauteuils ergonomiques réglables destinés aux Centres de la BEAC

Dans le cadre de sa politique de gestion du patrimoine, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale envisage, sur ressources propres, d'acquérir six cents fauteuils ergonomiques réglables destinés aux Centres de la BEAC. A cet effet, elle invite, par le présent avis d'appel d'offres, les entreprises qualifiées, intéressées et remplissant les conditions requises, à présenter une soumission.

Le processus se déroulera conformément aux dispositions du Règlement n°01/CEMAC/UMAC/CM/18 portant adoption du Code des marchés de la BEAC.

Les entreprises peuvent obtenir un complément d'information à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés. Le dossier d'appel d'offres rédigé en français peut être consulté gratuitement, acheté et retiré à l'adresse indiquée ci-dessous.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE - SERVICES CENTRAUX
 Direction Générale de l'Exploitation - CGAM, 14ème étage, porte 1412
 736 : Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun
 60 40 23 222 (+237) ; 30 40 23 222 (+237) : postes 5452, 5431, 5412 ou 5402
 29 33 23 222 (+237) :
 @ : cgam.scx@beac.int

La participation au présent appel d'offres est conditionnée par le paiement de la somme non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA. Le paiement devra être effectué par virement bancaire ou en espèces aux guichets

de la BEAC à l'exception du Bureau de Paris.

Les soumissions, obligatoirement accompagnées d'une garantie bancaire de soumission sous forme de garantie autonome à première demande, conforme au modèle indiqué dans le DAO et d'un montant forfaitaire d'un million (1 000 000) FCFA, devront être déposées à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard le jeudi 14 septembre 2023 à 12 heures précises. Les soumissions reçues après le délai fixé seront rejetées.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE - SERVICES CENTRAUX
 BUREAU D'ORDRE 15ème étage, porte 15.01
 736 : Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun.

Les soumissions seront ouvertes en deux phases. Les plis administratifs et techniques le jeudi 14 septembre 2023 à 13 heures aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé, en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés par un document écrit signé du dirigeant de l'entreprise, qui souhaiteraient assister à la séance d'ouverture. Les plis financiers seront ouverts pour les offres jugées conformes, à une date qui sera communiquée ultérieurement.

Yaoundé,

Le Chef de Département



Helios Towers - Congo Brazzaville

APPEL D'OFFRE POUR :

-Fourniture de Clôture métallique galvanisée pour les sites de Télécommunication

Historique

Helios Towers Congo, filiale de Helios Towers (HT), basé à Londres et à Dubaï, est l'un des principaux fournisseurs de services d'infrastructure de télécommunications en Afrique et au Moyen-Orient, possédant et exploitant plus de 13 000 tours. HT cherche à offrir une option de réduction des coûts à ses clients en favorisant le partage des infrastructures au sein de nos marchés.

Plus d'informations sur notre société sont disponibles sur notre site Web <https://www.heliostowers.com/>

Objectif de l'appel d'offres

HELIOS TOWERS CONGO souhaite par le présent appel d'offre, trouver une société locale spécialisée dans la fabrication et la vente des clôtures métalliques galvanisées pour fournir les clôtures métalliques galvanisées en local, suivant les spécifications techniques à retirer à la Direction Générale de Helios Towers Congo située sur Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Immeuble TPI, en face des dépôts SCLOG à Mpila, Brazzaville ainsi les documents et le calendrier lié à l'appel d'offre.

Périmètre et directives de l'appel d'offre

Fournir les clôtures métalliques galvanisées des dimensions définies dans les termes de l'appel d'offre suivant les spécifications techniques qui seront mises à votre disposition.

NB : Les sociétés intéressées se rapprocheront auprès de la Direction Générale de Helios Towers Congo à l'adresse indiquée ci-dessus, pour obtention des documents d'appel d'offre.
 Les documents leur seront envoyés par l'adresse mail qu'elles fourniront.

Date limite de retrait des dossiers d'appel d'offre : Vendredi 28 Juillet 2023

Réponse à l'appel d'offres

Veuillez transmettre toutes les communications liées à l'appel d'offres ainsi que les offres en format numérique aux contacts suivants : jkondi@htcongo.com / bnguetebe@htcongo.com
 05 679 20 24 / 05 679 20 37

VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES **PEINTURES**

CÉRAMIQUES **MUSIQUE**

Musée du Bassin du Congo

galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS

L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la **Tradition**
à la **Modernité**

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guesso immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville République du Congo.

BRAZZAVILLE

2500 plants d'acacia pour protéger la corniche

En mission à Brazzaville, l'ancienne ministre française de la Transition écologique, Ségolène Royal, a participé, le 22 juillet, à Brazzaville, à l'opération de planting d'arbres destinée à préserver la Corniche. Cette opération lui a permis d'interpeller l'opinion publique sur les effets néfastes de la déforestation et du dérèglement climatique.

Au total, 2500 plants d'Acacia ont été enfouis au sol sur un terrain d'environ un hectare, le long de la Corniche, dans l'arrondissement 2 Bacongo. Les organisateurs du planting avec à leur tête la ministre de l'Économie forestière, Rosalie Matondo, ont pris le soin d'y ajouter du gel pour conserver l'humidité dans le sol pendant cette période de saison sèche suivant l'écartement de 2m sur 2 m. L'espèce d'Acacia est une plante à croissance rapide et stabilisante du sol.

En plantant ces arbres, la ministre de l'Économie forestière et son invitée veulent donner l'exemple de la lutte contre le changement climatique, permettant d'atténuer l'aggravation des phénomènes d'érosion et d'intégrer l'arbre dans les stratégies de lutte contre les érosions. La meilleure façon de lutter contre le réchauffement climatique, a in-



sisté Ségolène Royal, c'est de réduire les émissions de gaz à effet de serre et c'est aussi le planting d'arbres sur les sites dégradés. « Comme vous le savez, j'ai présidé la conférence de Paris sur le climat avec l'Accord de Paris sur le climat auquel

d'ailleurs votre président Sassou N'Gusso a activement participé en tant que partie prenante. C'était très important que l'Afrique s'engage parce que l'Afrique est victime du dérèglement climatique à cause de l'utilisation des énergies fossiles par les pays du Nord et

Les officiels posant devant la plaque du site Adiac

n'est pas responsable du dérèglement climatique », a estimé Ségolène Royal qui est également la promotrice de la fondation Désirs d'avenir pour la planète.

Le site choisi pour ce planting fait partie des zones ciblées pour les activités du Projet végétalisation des zones sensibles aux érosions

lancé en 2019 par le ministère de l'Économie forestière et l'initiative « Brazza verte ». L'arrondissement de Bacongo qui abrite une bonne partie de la Corniche est le principal bénéficiaire du projet. L'administratrice-maire de Bacongo, Simone Loubienga, a salué une action écologiste au profit du rayonnement de sa localité.

La prise en compte des forêts dans la régulation du climat demeure la plus importante décision, a martelé Rosalie Matondo. « Aujourd'hui, nous sommes honorés d'être ici à Bacongo. Avec les efforts du ministère et de ses techniciens, nous sommes donc heureux de contribuer au reboisement, à la végétalisation de ce site pour protéger la corniche contre les érosions hydriques qui peuvent être très dangereuses pour notre belle corniche », a-t-elle dit.

Fiacre Kombo

COOPÉRATION

Isidore Mvouba achève son séjour français à Verquin

Le président de l'Assemblée de la République du Congo s'est rendu à Verquin, dans le département du Pas-de-Calais en région Hauts-de-France, le vendredi 21 juillet

Si la venue d'une personnalité politique à Verquin, celle du président de l'Assemblée nationale de la République du Congo, Isidore Mvouba, représente une grande première, c'est, pour le maire Thierry Tassez, l'expression d'une proximité et de la singularité des liens qui unissent les Français et les Congolais par le fait du fruit de l'histoire pour laquelle sa ville a déjà mené une action en faveur de la poursuite du combat mémoriel de réhabilitation de l'héroïsme africain pour la liberté.

Dans son discours de circonstance, Thierry Tassez a rappelé combien, dans sa ville, où pourtant il n'y a eu aucune implication directe avec la Guerre mondiale, la municipalité continue, inlassablement, à construire des ponts, des voies de communication, des ouvertures sur le monde, tant au niveau mémoriel que culturel. Cette construction se fait en ce qui concerne le Congo, avec la diaspora et l'expertise des organismes tels que l'Institut de Formation aux métiers de la ville, présidé par Brice Arsène Mankou et l'Association Les Amis d'Anatole Collinet Makosso, présidée par Ursula Makosso.

Invité à prendre la parole, Isidore Mvouba, distingué au préalable par le maire de la ville, et récipiendaire de la médaille de l'Ordre national du mérite, s'est dit extrêmement touché, ému de vivre cette célébration de l'amitié Congo-France à travers une



Verquin, photo de famille lors de la visite du président de l'Assemblée, Isidore Mvouba le 21 juillet / Etienne Maire

séquence de l'histoire commune des deux pays.

Au moment où les deux assemblées nationales, congolaise et française, par l'entremise des deux groupes d'amitié vont s'atteler dès la rentrée à l'examen des propositions de loi sur la reconnaissance de Brazzaville, capitale de la France, Isidore Mvouba a confié avoir effectué ce déplacement à Verquin pour des raisons diplomatiques importantes, car, tenant à cette reconnaissance pour intensifier la diplomatie parlementaire entre les deux pays.

Le premier responsable de l'hémicycle congolais, dans le cadre de la diplomatie parlementaire, a été réceptif au souhait de voir la stèle érigée à Verquin en mémoire des soldats africains devenir la matrice de nombreuses autres stèles partout dans le monde en général. Mais, surtout, de concrétiser l'idée majeure de construire la stèle jumelle à Brazzaville.

C'est d'ailleurs par un moment de recueillement devant la stèle en mémoire de Brazzaville, capitale de la France libre et par un

dépôt de gerbes de fleurs que la délégation parlementaire composée entre autres de Ferreol Ngassakys, député de Poto-Poto, président du Groupe d'amitié Congo France, Paul Tchignoumba, député de Pointe-Noire, vice-président du Groupe Congo Italie, que s'est achevé son séjour à Verquin.

De cette stèle, pour Isidore Mvouba, c'est ce bout de terre qui appartient au Congo qui symbolise désormais l'amitié franco-congolaise. « Je me devais d'être ici pour soutenir ce devoir de

mémoire, car, paraphrasant le général de Gaulle à propos de Brazzaville, « Brazzaville fut le refuge de notre honneur et de notre indépendance ». Ce qui a permis à Thierry Tassez d'affirmer : « Nous sommes prêts avec l'ensemble de nos partenaires pour revenir à Brazzaville, et aider à la construction à Brazzaville de ce mémorial et de cette stèle jumelle pour honorer la mémoire de ces soldats congolais morts pour la France ».

Marie Alfred Ngoma

TRANSPORT AÉRIEN

Honoré Sayi désigné président du comité des ministres de l'Asecna

Le ministre congolais des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande, Honoré Sayi, a été désigné, le 21 juillet lors de la 72^e réunion du comité des ministres des Etats membres de l'Agence pour la sécurité de la navigation aérienne en Afrique et à Madagascar (Asecna), tenue à Kintélé, dans le département du Pool.

Honoré Sayi est désigné président de l'organisation panafricaine pour un mandat d'une année. Il succède à Oumarou Malam Alma, ministre chargé de l'Aviation civile du Niger en poste depuis juillet 2022. Pendant douze mois, le ministre congolais de l'Aviation civile et de la Marine marchande devra bâtir des stratégies efficaces en vue de faire du comité des ministres des Etats membres de l'Asecna une structure digne capable de faire du transport aérien un levier au sein de cet espace aérien.

Le comité des ministres dont Honoré Sayi va présider désormais a entre autres missions de veiller au respect des exigences de sécurité des services fournis par l'Agence ; de définir sa politique tarifaire ; d'examiner et d'approuver ses plans pluriannuels. Il a aussi la prérogative de désigner le directeur général de l'Agence dans les conditions définies par les statuts annexés à la convention.

Constitué des ministres chargés de l'Aviation civile des dix-huit Etats membres, le comité des ministres est l'organe suprême de l'Asecna. Il se réunit au moins une fois l'an en session ordinaire avant le 31 juillet



Honoré Sayi, nouveau président du comité des ministres de l'Asecna

de l'année civile. Au cours de cette réunion, le Congo a signé un protocole d'accord avec la Commission africaine de l'aviation civile, une agence de l'Union africaine ayant pour objectif de promouvoir un développement sûr, sécurisé et harmonieux de l'aviation civile en Afrique.

Par la même occasion, un certificat a été attribué à la société Aéroco (Aéroports du Congo), un diplôme qui fait désormais de Maya Maya le 3^e aéroport international certifié en Afrique centrale. Un jour auparavant, les participants ont tenu la 151^e session du conseil

d'administration consacrée à la bonne marche de l'organisation. Ouvrant les travaux, le Premier ministre Anatole Collinet Makosso a rappelé les défis auxquels l'Asecna doit relever pour assainir le secteur aérien. « Si nous pouvons être légitimement fiers du succès de notre stratégie commune, nous devons également rester conscients des efforts à fournir pour maintenir l'excellence et faire face aux nouveaux défis qui se posent au transport aérien dans nos pays. Ces défis s'appellent la concurrence ; les barrières de toute nature qui subsistent entre divers pays dans notre espace communautaire et l'évolution technologique rapide dans le domaine de l'aviation civile », a-t-il indiqué. Créée à Saint-Louis du Sénégal le 12 décembre 1959, l'Asecna regroupe dix pays. Il s'agit du Bénin, du Burkina Faso, du Cameroun, de la Centrafrique, des Comores, du Congo, de la Côte d'Ivoire, de la France, du Gabon, de la Guinée-Bissau, de la Guinée équatoriale, de Madagascar, du Mali, de la Mauritanie, du Niger, du Sénégal, du Tchad et du Togo.

Firmin Oyé

COOPÉRATION

Thierry Tassez : «Continuer à construire des voies de communication, des ouvertures sur le monde, tant au niveau mémoriel que culturel»

À l'occasion de la visite du président de l'Assemblée nationale de la République du Congo, Isidore Mvouba, à Verquin dans les Hauts de France, Thierry Tassez, maire de la ville hôte, répond aux Dépêches de Brazzaville / Le Courrier de Kinshasa.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B) : Quel caractère revêt cette visite du président de l'Assemblée nationale de la République du Congo, Isidore Mvouba, accompagné d'une forte délégation ?

Thierry Tassez (Th.T.) : La venue d'une personnalité politique de haut rang nous conforte dans l'action menée. C'est la poursuite du combat mémoriel de réhabilitation de l'héroïsme africain pour la liberté. C'est aussi, pour nous, l'honneur absolu de la reconnaissance officielle par votre pays du bien-fondé de notre action. Enfin, c'est continuer, inlassablement, à construire des ponts, des voies de communication, des ouvertures sur le monde, tant au niveau mémoriel que culturel. De ces échanges se plantent des graines de paix.

L.D.B. : 2019-2023 : 4 ans après, la ville de Verquin justifie-t-elle son appellation de Verquin sans frontières ?

Th.T. : Quatre ans après, le bi-

lan est extrêmement positif. La diaspora est de plus en plus concernée. Des étudiants originaires de Pointe-Noire seront d'ailleurs présents ce jour.

Nous finançons une structure associative bien nommée : Verquin sans Frontières. Notre ville est jumelée avec Palowice, ville sœur polonaise. Et elle est, bien sûr, régulièrement en contact établi avec plusieurs villes de chez vous.

De plus en plus souvent, nous sommes approchés : Verquin s'ouvre au monde, le monde s'ouvre à Verquin.

La demande formulée en 2019 d'un consulat en Haut de France se finalise, nous attendons les accords des autorités de Brazzaville.

L.D.B. : Comment envisagez-vous l'agenda mémoriel en ce qui concerne l'Histoire commune entre la France et le Congo ?

Th.T. : L'agenda mémoriel voit son apogée avec la cérémonie du 27 octobre. Mais nous éditons beaucoup de documents, nous participons à des colloques.



Le projet est que la stèle soit la matrice de nombreuses autres stèles partout dans le monde.

L'idée majeure est de concrétiser la stèle jumelle à Brazzaville. Nous sommes prêts. Aux gouvernements respectifs de nous donner le feu vert.

Aujourd'hui, je revois un réalisateur tchadien qui souhaite produire un documentaire. Le doyen des consuls de Hauts de France sera présent.

Propos recueillis par Marie Alfred Ngoma

SÉCURITÉ MARITIME ET FLUVIALE

Un Colloque scientifique international à Pointe-Noire

Environ 300 participants en provenance de l'Afrique de l'Ouest et du centre seront dans la ville océane, les 28 et 29 juillet, pour le Colloque scientifique international qui permettra de créer un cadre de concertation au sein duquel seront débattus les enjeux et les défis de l'Action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales (Aemec) du Congo.

Le Colloque scientifique international sur la sécurité maritime et fluviale dénommé "Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou" a pour thème « L'Action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales au Congo ». Placé sous le haut patronage du Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, il vise spécifiquement la promotion des règles internationales et nationales régissant l'Aemec. La rencontre est donc un lieu d'échange sur la gouvernance maritime et fluviale avec en ligne de mire le renforcement de la sûreté et sécurité des approches maritimes et fluviaux-lacustres, essentielles au développement d'une économie bleue durable.

« L'Emergence de l'économie bleue : relation sûreté maritime-fluviale et développement économique » ; « Mise en œuvre de l'action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales » ; « La Place du pouvoir judiciaire dans l'action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales » ; « Perspectives de l'Aemec » sont autant de sous-thèmes qui feront l'objet des exposés au cours de ce colloque. Comme événement scientifique international, ce colloque s'adressera aux enseignants, chercheurs, investisseurs, étudiants, praticiens du droit maritime, communautés maritimes et des eaux continentales, collectivités locales... D'autres communica-



COLLOQUE SCIENTIFIQUE INTERNATIONAL

MARTIN PARFAIT AIME COUSSOUD-MAVOUNGOU

POINTE-NOIRE, LES 28 ET 29 JUILLET 2023

SOUS LE PATRONAGE DU PREMIER MINISTRE,

CHEF DU GOUVERNEMENT,

ANATOLE COLLINET MAKOSSO

THEME:

"L'ACTION DE L'ETAT EN MER ET DANS LES EAUX CONTINENTALES AU CONGO"

tions porteront sur « Les Aires marines protégées au Congo » ; « La Protection de l'environnement marin et des eaux continentales, état des lieux et perspectives pour le Congo » ; « La Sécurité et la sûreté fluviale à l'épreuve du code de la navigation intérieure Cemac/RDC ». « Rôle de la marine nationale dans la sécurisation des eaux maritimes et des eaux continentales » ; « La Lutte contre la criminalité et les actes illicites en mer » ; « Le Congo et la Convention Marpol : bilan et perspectives » ; « La Pollution par les hydrocarbures » et le « Financement de l'action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales ».

En rappel, à l'ouverture du stage de formation régionale sur « Le traitement de l'information maritime et la conduite des opérations dans le cadre de l'Action de l'Etat en mer » via la plateforme Yaris, tenu du 6 au 15 juin à Pointe-Noire, le secrétaire permanent de l'Action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales, Éric Olivier Sébastien Dibas-Franck, appelait les acteurs de l'Aemec à être des porte-paroles du Secrétariat permanent pour que ce colloque soit une opportunité partagée entre acteurs de la sous-région.

Organisé dorénavant une fois l'an, le Colloque scientifique international est une initiative née de l'Association congolaise du droit maritime en partenariat avec le Secrétariat permanent. Ce colloque sera un moyen de rendre hommage à l'illustre disparu sur les différentes actions qu'il a eues à mener en faveur du secteur maritime.

Au cours du premier colloque, tenu en juillet 2022, marquant les 10 ans du Code révisé de la Marine marchande de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale et les 40 ans de la Convention des Nations unies sur le droit de la mer, Éric Olivier Sébastien Dibas-Franck avait rendu un premier hommage à Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, à travers son ouvrage intitulé : « Pour une marine marchande au service du développement, discours », publié aux éditions LHarmattan-Congo en 2017.

Rominique Makaya

LA RUSSIE ET L'AFRIQUE

Unir nos efforts pour la paix, le progrès et un avenir prospère

Le 27-28 juillet, Saint-Pétersbourg accueillera le deuxième Sommet Russie-Afrique et le Forum économique et humanitaire Russie-Afrique. À la veille de ces événements d'envergure et représentatifs qui réuniront des chefs d'État et de gouvernement, des entrepreneurs, scientifiques et personnalités publiques, je voudrais partager avec les lecteurs des médias majeurs du continent africain ma vision du développement des relations russo-africaines. Je voudrais aussi jalonner les axes de coopération qui sont prioritaires pour notre travail commun dans les décennies à venir du 21^e siècle.

Les relations de partenariat entre notre pays et l'Afrique ont des racines solides et profondes. Elles ont toujours été marquées par la stabilité, la confiance et la bienveillance. Nous avons constamment soutenu les peuples africains dans leur lutte pour la libération du joug colonial. Nous les avons aidés à établir les institutions d'État, à renforcer leur souveraineté et leur capacité de défense. Nous avons beaucoup fait pour jeter les bases durables des économies nationales. Vers le milieu des années 1980 plus de 330 grands sites d'infrastructure et d'industrie ont été construits en Afrique avec la participation de nos spécialistes - centrales électriques, systèmes d'irrigation, entreprises industrielles et agricoles qui fonctionnent avec succès jusqu'à nos jours en apportant toujours une contribution importante au développement économique du continent. Des dizaines de milliers de médecins, spécialistes techniques, ingénieurs, officiers et enseignants africains ont été formés dans notre pays.

Je tiens particulièrement à souligner notre collaboration traditionnellement étroite sur la scène internationale, la protection ferme et cohérente part de l'URSS et ensuite de la Russie des intérêts des pays africains en marge des forums internationaux. Nous avons toujours strictement respecté le principe de « solution africaine aux problèmes africains » et avons été solidaires avec les Africains dans leur lutte pour l'autodétermination, la justice et la défense de leurs droits légitimes. Nous n'avons jamais tenté d'imposer à nos partenaires nos propres idées sur leur organisation interne, leurs formes et méthodes de gestion, leurs objectifs de développement et leurs voies pour les atteindre. Notre respect de la souveraineté des États africains, de leurs traditions et valeurs, de leur aspiration à être eux-mêmes maîtres de leur destin et à développer librement les relations avec leurs partenaires reste entier.

Nous apprécions à sa juste valeur le capital d'amitié et de coopération accumulé de bonne foi, traditions de confiance et de soutien mutuel entre la Russie et les pays d'Afrique. Ce qui nous rapproche, c'est l'aspiration commune à la mise sur pied d'un système de relations basé sur la priorité du droit international, prise en compte des intérêts nationaux, indivisibilité de la sécurité, reconnaissance du rôle central coordonnateur de l'Organisation des Nations unies.

Aujourd'hui le partenariat créateur, confiant, orienté vers l'avenir entre la Russie et l'Afrique est particulièrement significatif et important. De puissants centres de force et d'influence économique et politique se forment dans le monde. Ils se manifestent avec une insistance croissante et exigent d'être pris en compte. Nous sommes certains que le nouvel ordre mondial qui se veut multipolaire, dont les contours se dessinent déjà, sera plus juste et plus démocratique. Il n'y a aucun doute que l'Afrique y trouvera toute sa place à côté de l'Asie, du Moyen-Orient et de l'Amérique latine, qu'elle va secouer définitivement l'héritage lourd du colonialisme tout en rejetant ses pratiques modernes.

La Russie accueille avec satisfaction le rôle international croissant de certains États et de l'Afrique dans son ensemble, leur désir de s'affirmer de manière ferme, de prendre en main le règlement des problèmes du continent. Nous soutenons toujours les initiatives constructives de nos partenaires. Nous nous prononçons en faveur de l'octroi d'une place légitime aux pays africains au sein des structures qui définissent le destin du monde, y compris le Conseil de sécurité des Nations unies et le G20, pour une réforme des institutions financières et com-



merciales globales qui répond à leurs intérêts.

Malheureusement, nous constatons que la situation internationale actuelle est loin d'être stable. De vieux conflits qu'on trouve pratiquement dans chaque région s'aggravent, de nouveaux défis et menaces apparaissent. L'Afrique ressent mieux que les autres parties du monde le fardeau des problèmes globaux. Dans ces conditions difficiles nous espérons mettre en place, ensemble avec nos partenaires africains, un agenda de coopération non-discriminatoire. Les axes stratégiques de notre coopération ont été établis par les décisions du premier Sommet Russie-Afrique qui a eu lieu à Sochi à la fin d'octobre 2019. Pour leur réalisation efficace le Forum du partenariat Russie-Afrique a été constitué. Nous avons mis sur pied avec de nombreux États du continent des commissions intergouvernementales bilatérales pour la coopération commerciale, économique, scientifique et technologique. On verra bientôt l'extension du réseau des ambassades et représentations commerciales russes en Afrique. Nous mettons en place d'une manière active de nouveaux instruments destinés à mieux structurer les liens économiques et les rendre plus dynamiques.

Je note avec satisfaction que le chiffre des échanges de la Russie avec les pays d'Afrique a augmenté en 2022 pour atteindre presque 18 milliards de dollars américains. Mais nous sommes tous parfaitement conscients que les capacités de notre partenariat commercial et économique sont beaucoup plus grandes. Les sociétés russes sont intéressées à intensifier leur travail sur le continent dans le secteur high-tech et l'exploration géologique, dans le secteur énergétique, y compris l'énergie nucléaire, dans l'industrie chimique, l'exploitation minière et l'ingénierie des transports, l'agriculture et la pêche. La transformation que traverse le monde exige des solutions relatives à l'établissement de nouvelles chaînes d'approvisionnement, la formation d'un système monétaire et financier, des mécanismes de règlement fiables et libres d'influences externes indésirables.

Nous sommes conscients de l'importance de l'approvisionnement alimentaire stable pour le développement social et économique et le maintien de la stabilité politique des États africains. Par conséquent, nous avons toujours accordé beaucoup d'attention aux questions relatives aux livraisons du blé, de l'orge, du maïs

et d'autres cultures aux pays africains. Et nous l'avons fait aussi bien sur une base contractuelle que gratuitement, à titre d'aide humanitaire, y compris dans le cadre du Programme alimentaire des Nations unies. Ainsi, en 2022 la Russie a exporté en Afrique 11,5 millions de tonnes de céréales et presque 10 millions de tonnes pendant les six premiers mois de l'année en cours. Cela malgré les sanctions imposées sur nos exportations qui en effet entravent sérieusement l'exportation des produits alimentaires russes vers les pays en développement, compliquent la logistique des transports, assurance et transactions bancaires.

Certains d'entre vous ont probablement entendu parler dudit « marché céréalier » dont le but initial était d'assurer la sécurité alimentaire globale, réduire les menaces de la famine et aider les pays les plus pauvres d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine. En effet c'est la raison pour laquelle la Russie s'est engagée à contribuer à sa mise en œuvre. Toutefois ce « marché », présenté publiquement à l'Occident comme une manifestation de leurs préoccupations et un bien pour l'Afrique, a été de fait cyniquement utilisé rien que pour enrichir de grandes sociétés américaines et européennes qui exportaient et revendaient le blé ukrainien.

Jugez-en vous-mêmes : en près d'un an, 32,8 millions de tonnes de marchandises ont été exportées de l'Ukraine dans le cadre du « marché », dont plus de 70 % ont pris la destination des pays à revenu élevé et à revenu intermédiaire élevé, y compris l'Union Européenne, tandis que les pays comme l'Éthiopie, le Soudan et la Somalie, aussi bien que le Yémen et l'Afghanistan, ont reçu moins de 3 % du volume total, soit moins d'un million de tonnes.

En même temps aucune condition du « marché » portant sur la levée des sanctions empêchant l'accès des exportations russes des céréales et des engrais chimiques aux marchés mondiaux n'a été remplie. En outre, des obstacles sont créés même à notre transfert gratuit des engrais aux pays en besoin, les plus pauvres. De 262 000 tonnes d'engrais bloqués dans les ports européens, nous n'avons réussi à envoyer que deux lots, 20 000 tonnes au Malawi et 34 000 tonnes au Kenya. Le reste est toujours entre les mains malhonnêtes des Européens. Cela malgré le fait qu'il s'agit d'une démarche purement humanitaire qui en principe ne devrait en aucune façon être touchée par les

sanctions.

Compte tenu de ce qui précède, le maintien du « marché des céréales » qui n'a pas atteint son objectif humanitaire a perdu son sens. Nous nous sommes opposés à la prorogation ultérieure du « marché », et à partir du 18 juillet son application a été terminée. Je tiens à vous assurer que notre pays est capable de substituer le blé ukrainien aussi bien à titre commercial qu'à titre gratuit, surtout que, cette année encore, nous nous attendons à une bonne récolte.

Malgré les sanctions, la Russie continuera à œuvrer énergiquement pour organiser la livraison en Afrique des céréales, denrées alimentaires, engrais et autres produits. Nous apprécions à sa juste valeur toute la palette des relations économiques avec l'Afrique et nous allons poursuivre son développement dynamique, aussi bien avec des États qu'avec les communautés régionales d'intégration et, bien sûr, avec l'Union africaine. Nous saluons l'orientation stratégique de cette Organisation vers une intégration économique continue et l'établissement de la zone de libre-échange continentale africaine. Nous sommes prêts à établir des relations pragmatiques et mutuellement avantageuses, y compris dans le cadre de l'Union économique eurasiennne. Nous sommes également disposés à intensifier la coopération avec d'autres unions régionales du continent.

Tout en poursuivant les traditions existantes, nous comptons poursuivre l'aide à la formation des cadres nationaux pour les États africains. À présent, près de 35 000 étudiants du continent font leurs études dans notre pays, dont plus de 6 000 dans le cadre du programme d'octroi des bourses. Chaque année nous augmentons le nombre de bourses, favorisons la formation sous contrat et des liens directs entre les universités devenus courants ces derniers temps.

Il est de notre intérêt commun d'ériger la coopération humanitaire, dans le domaine de la culture, du sport, des médias à un niveau nouveau, plus élevé. Je saisis cette occasion pour inviter nos jeunes amis africains à venir en mars 2024 en Russie, à Sochi, au Festival mondial de la jeunesse. Ce forum international de grande envergure verra la participation de plus de 20 000 représentants venus de plus de 180 pays pour un dialogue ouvert amical informel, libre de barrières idéologiques et politiques, des préjugés raciaux et religieux, réunissant la jeune génération autour des idées d'un monde équilibré et stable, de la prospérité et de la créativité.

Pour conclure, je voudrais souligner une fois de plus que nous attachons une grande importance au prochain deuxième Sommet Russie-Afrique. À l'issue de cet événement nous allons adopter une Déclaration complexe, une série de déclarations communes, approuver le plan d'action du Forum du partenariat Russie-Afrique à l'horizon 2026. Nous allons signer un paquet important d'accords et de mémorandums au niveau des gouvernements et ministères avec des États et des associations régionales du continent.

J'attends avec impatience mes futures rencontres avec les leaders des pays africains à Saint-Pétersbourg et je suis prêt à un échange de vues fructueux et constructif. Je suis certain que les décisions du Sommet et du Forum, tout comme le travail commun permanent et multiforme, contribueront au développement continu du partenariat stratégique russo-africain pour le bien de nos pays et de nos peuples.

Vladimir Poutine, président de la Fédération de Russie

CONGO-RWANDA

L'axe Brazzaville-Kigali se consolide

Pour sa deuxième visite d'Etat au Rwanda, le président Denis Sassou N'Guesso et son homologue Paul Kagame ont, les 21, 22 et 23 juillet, réaffirmé leur volonté de raffermir les relations qui unissent leurs deux pays.

Reçu au Parlement rwandais vendredi, le chef de l'Etat congolais a au cours de son adresse rappelé la nécessité d'instituer à l'échelle continentale « une véritable synergie d'ensemble pour assurer à l'Afrique une part importante de plus en plus croissante de la production industrielle mondiale ». Il a salué les progrès accomplis par le Rwanda

dans divers domaines, citant en exemple la présence de plus de 60% de femmes à l'Assemblée nationale de ce pays, mais aussi le fait que Kigali a su se relever de la tragédie du génocide de 1994.

Denis Sassou N'Guesso a par ailleurs loué la vision des dirigeants africains de faire du panafricanisme un indispensable levier du développement basé sur « le maintien et la restauration de la paix, la promotion du dialogue et la consolidation du vivre ensemble ». (Lire l'allocution)

Communication de son Excellence Monsieur Denis Sassou N'Guesso, président de la République, chef de l'Etat, devant le Parlement rwandais à l'occasion de sa visite d'Etat, les 21 et 22 juillet 2023 au Rwanda

Monsieur le président de l'Assemblée nationale

Mesdames et messieurs les parlementaires,

Mesdames et messieurs les membres du gouvernement;

Honorables parlementaires

C'est avec respect et honneur que je prends la parole devant votre auguste institution, dépositaire des plus belles pages de l'histoire commune partagée des filles et fils de la République du Rwanda.

En cela, votre parlement prend toute sa place au cœur de l'armature institutionnelle de votre pays.

Représentants du peuple vous êtes l'expression affirmée de la souveraineté rwandaise.

Vous êtes le peuple, la force authentique du rayonnement de votre Nation dans le monde.

La proximité et l'estime de mes compatriotes pour le peuple rwandais constituent une véritable richesse, inscrite au fronton de la fraternité, de l'amitié, de la confiance et de la solidarité.

Permettez-moi de vous témoigner le sentiment de fierté du peuple congolais et de vous adresser mes remerciements les plus chaleureux pour l'honneur que vous me faites à travers la présente communication devant votre parlement.

Votre institution, Monsieur le président, jouit d'une notoriété exemplaire, justifiée par le dynamisme d'une diplomatie parlementaire menée sous votre leadership.

Le Parlement rwandais est régulièrement cité et magnifié par la présence majoritaire des femmes qui représentent plus de 60% de parlementaires au sein de votre hémicycle.

D'aucuns parlent d'une leçon provenant d'Afrique et donnée au monde.

Notre continent, qui s'est engagé en faveur de la promotion et de l'intégration de la femme au développement, s'emploie à concrétiser cette problématique de genre.



Le président Denis Sassou N'Guesso

En tout état de cause, la parité Homme-Femme trouve assurément ici au Parlement rwandais l'onction de son auréole.

Honorables parlementaires

Je suis à ma deuxième visite d'Etat au Rwanda. Je retrouve aujourd'hui une réelle constance dans la qualité de l'accueil qui m'a été réservé, un accueil fraternel au diapason des liens qui unissent nos deux pays.

Sur cette terre pétrie de souvenirs, je salue le Rwanda, un pays qui, après la tragédie du génocide, s'est courageusement relevé pour refaire son unité, retrouver la concorde et la cohésion, ramener la paix et la sécurité et se placer, avec détermination, sur la voie du développement.

A maintes reprises, à l'occasion de nos échanges avec mon frère, le président Kagame, j'ai pu constater que votre parcours exaltant vers le progrès et la modernité se poursuit avec optimisme.

Mais, à l'instar de la plupart des États afri-

cains, l'effort à consentir reste encore colossal.

Aucun État ne peut, tout seul, faire face aux coûts onéreux des projets destinés à doter nos pays d'équipements et des voies de communication modernes, tels infrastructures ferroviaires, aéroportuaires et énergétiques.

Les enjeux et les défis en présence appellent à une reconfiguration effective de notre manière de penser l'essor de nos économies.

Il nous faut par exemple, instituer une véritable synergie d'ensemble pour assurer à l'Afrique une part importante et de plus en plus croissante de la production industrielle mondiale.

Il nous faut lever l'option salvatrice de parvenir, dans les délais raisonnables, à un niveau d'autonomie collective suffisante, en vue du développement industriel du continent.

Convenons que lorsqu'elle s'est unie,

l'Afrique a pu se libérer de la colonisation, conquérir son indépendance, vaincre l'apartheid et engager les chantiers du développement.

A ce titre, l'Acte constitutif de l'Union africaine, créée en 2002 à Durban, stipule : je cite : « inspiré par les pères fondateurs de l'OUA et par des générations de panafricanistes, ces dirigeants se donnent, entre autres objectifs :

- l'unité et la solidarité des pays d'Afrique ;
- La défense de l'intégrité et la défense de ses pays ;
- l'accélération de l'intégration politique et socio-économique du continent ;
- La recherche scientifique et technologique ;
- la promotion internationale des positions africaines communes ;
- l'harmonisation et l'intégration des politiques économiques régionales » fin de citation.

Honorables parlementaires

Pour des opportunités plus probantes de développement, une volonté politique affirmée s'avère nécessaire.

Les défis auxquels se trouve confronter l'Afrique ne peuvent être abordés que de manière globalisante.

La mise en place d'outils pertinents d'intégration et de partenariat économique régional global, à l'image de la Zone de libre-échange continentale africaine, participe de cette option fondamentale pour une Afrique unie, libre et prospère.

Cette vision, qui s'est confirmée au fil du temps, consacre encore aujourd'hui la justesse de la pensée des pères fondateurs du panafricanisme. Elle magnifie les découvertes de la science qui, étudiant l'évolution de l'espèce humaine, a formellement établi que les australopithèques premiers hommes d'un genre éteint ont bel et bien vécu en Afrique où ils firent leur apparition.

L'Afrique est donc bel et bien le berceau de l'humanité.

Plus que jamais le panafricanisme, qui

CONGO-RWANDA

L'axe Brazzaville-Kigali se ...

garde toute son actualité, est un mouvement et une idéologie politiques qui promeut l'indépendance totale du continent africain et encourage la solidarité entre les pays africains.

Le panafricanisme est une vision sociale, économique, culturelle et politique d'émancipation et d'intégration de nos peuples.

Aujourd'hui, le panafricanisme trouve incontestablement ses leviers de base au travers des regroupements des États africains au sein des communautés régionales de développement.

En parallèle, il nous faut aussi revisiter le brassage des peuples d'Afrique, au-delà des contingences spécifiques de leur histoire et de leur culture respectives.

Le vicomte de Mirabeau déclarait pendant la Révolution à l'Assemblée nationale française,

Je le cite:

« L'insouciance, la paresse et l'aversion au travail sont naturelles aux habitants de l'Afrique. Si l'humanité m'ordonne d'améliorer le sort des nègres, la raison me commande de conformer leur esclavage » Fin de citation.

Face à ceux qui continuent de le penser, nous devons, sans détour, leur rappeler que la force de travail des esclaves africains a permis de poser les bases du développement de l'Occident.

Nous ne devons nourrir aucun complexe même lorsqu'il s'agit de la maîtrise des nouvelles technologies.

Comme nous le savons tous, l'avenir du continent africain passe aussi par la transformation sur place de ses ressources naturelles.

L'histoire ancienne, l'histoire contemporaine et l'actualité ambiante le témoignent à suffisance.

En cela, nos richesses, véritables atouts de notre développement ne doivent être exploitées à vil prix ou sans contreparties conséquentes.

Dans cet ordre, l'Afrique, qui abrite l'un des trois poumons verts de l'humanité et ne contribue que très peu aux émissions de gaz à effet de serre avec moins de 6% des émissions mondiales, consent d'importants sacrifices en renonçant à l'exploitation de certaines ressources afin de préserver la biodiversité et les écosystèmes forestiers. A ce titre, l'on doit reconnaître au continent africain sa dimension de véritable havre d'air pur au service de l'humanité et appeler la communauté internationale au respect des engagements pris, en termes d'équité et de compensations financières y attenantes.

Dans cette optique et pour densifier nos efforts en matière de préservation de l'environnement et de gestion des écosystèmes forestiers, j'ai initié l'organisation du sommet des trois bassins forestiers tropicaux l'Amazonie - Bornéo Mékong - Congo qui se tiendra du 26 au 28 octobre 2023 à Brazzaville.



Les parlementaires rwandais

Honorables parlementaires ;

C'est en terre africaine qu'ont été construites les monumentales pyramides, fruits d'une certaine ingéniosité déjà évidente à l'époque des pharaons d'Égypte. Notre continent sera de plus en plus sollicité alors que s'accélère la mondialisation et pointe à l'horizon l'exigence d'un nouvel ordre économique international.

Pour ces échéances futures, l'Afrique dispose d'importantes réserves minières mondiales.

En termes d'atouts essentiels pour son développement, l'Afrique regorge :

- de richesses minérales, pétrolières et gazières ;
- des forêts tropicales séquestrant d'importantes quantités de carbone et faisant du continent l'un des poumons écologiques majeurs de la planète ;
- d'une faune et d'une flore riche et diversifiées ;
- de vastes étendues arables, de grands cours d'eau, d'un niveau appréciable d'ensoleillement ;
- des richesses culturelles, paléontologiques et archéologiques.

Notre continent demeure le plus grand réservoir des matières premières de la planète.

En outre, le fleuve Congo, le Nil, le Zambèze ou la Volta ont permis à l'Afrique d'être dotée d'un considérable potentiel hydroélectrique, estimé à 300 gigawatts, peu égalé par le reste du monde et très largement sous-exploité.

Pour sa part, le Bassin du Congo, à travers le site de Inga avec un potentiel de 40.000 mégawatts et celui de Tombo-Manianga à raison de 20.000 mégawatts, jouit aussi d'un niveau d'ensoleillement élevé et suffisant durant toute l'année, susceptible de permettre la production d'une énergie solaire de qualité, à moindre coût et respectueuse de l'environnement.

La mise en valeur de cet immense potentiel hydroélectrique permettrait à notre continent de devenir l'un des principaux, sinon

le plus puissant exportateur de l'électricité dans le monde.

Développer l'Afrique reste donc à notre portée. Mais, il nous faut œuvrer, chaque jour, à la consolidation de la paix. Il faut que cessent les violences et que règne la sécurité en Afrique.

Il n'y a ni salut, ni développement sans la paix.

C'est pourquoi, il nous faut toujours prôner le bon voisinage et la cohabitation pacifique, pour une intégration effective et irréversible des peuples d'Afrique. Cette option, qui défie les frontières, rapproche les peuples et favorise la solidarité et complémentarité.

A ce sujet, honorables parlementaires, souvenons-nous de cette belle image qui a fait le tour du monde, principalement celui de toute l'Afrique, lorsque, à l'occasion du 27^e sommet de l'Union africaine ici même à Kigali en juillet 2016, mon frère Kagame a exhibé, pour la première fois devant les organes de presse, le passeport panafricain, comme pour montrer à tous la voie du salut, la voie à suivre.

Ce moment rare de notre histoire commune a conforté davantage notre foi en une grande intégration continentale, tout en suscitant, au sein de nos populations, l'espoir, en tant que citoyens africains de circuler, de travailler et de vivre sans restriction ou entrave de toute nature dans tous les pays africains, en fait sur leur propre continent.

La victoire la plus décisive donc, pour l'Afrique, est celle du maintien et de la restauration de la paix, de la promotion du dialogue et de la consolidation d'un vivre-ensemble mieux structuré, gages d'espérance, d'optimisme et de succès sur le chemin du développement.

Honorables parlementaires ;

Depuis l'Antiquité, un questionnement a toujours hanté la plume de nombreux auteurs, même les plus célèbres, à savoir « quelle nouveauté nous vient d'Afrique ? »

La réponse était toujours trouvée par des raccourcis.

Pour Aristote, la Libye apportait sans cesse quelque chose d'étrange, dès lors qu'elle abritait toutes sortes d'animaux féroces aux formes étranges.

Pour PLIN L'ANCIEN, en Afrique des bêtes sauvages s'accouplaient entre elles, y compris entre races différentes en donnant ainsi naissance à des monstres.

Pour l'écrivain français Rabelais, l'Afrique était mère de nouveautés étranges et monstrueuses.

De nos jours, ce questionnement sur la nouveauté venant d'Afrique est devenu un proverbe qui rappelle que les maux et les difficultés peuvent toujours faire irruption sans crier gare dans notre existence.

C'est autant dire aussi qu'il y a encore actuellement dans le monde de nombreuses personnes qui croient que les nouveautés venant d'Afrique sont toujours assimilées aux monstres.

Fort heureusement, l'hécatombe annoncée durant la pandémie de Covid-19 ne s'est pas produite en Afrique, la pertinence et l'efficacité des mécanismes de solidarité agissante ayant apporté un cinglant démenti aux annonces d'apocalypse faites par les prophètes de malheur.

Ainsi, quand le continent aura totalement assumé son destin, la nouveauté venant d'Afrique, ce seront ses deux milliards d'habitants, majoritairement jeunes et convenablement nourris et soignés.

Ce seront ses ressources humaines hautement qualifiées et compétentes ainsi que ses infrastructures modernes.

Donc, ce qui viendra d'Afrique, ce sera la grande fierté individuelle et collective d'être un continent en paix, débarrassé de tragédies récurrentes et résolument tourné vers la modernité, vers le développement.

Vive la coopération entre le Congo et le Rwanda!

Vive l'Afrique dans la paix et la sécurité !

Je vous remercie.



CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° : TX-037/CB/M/CAB/CGMP-SP/2023

1. Dans le cadre de l'exécution des travaux d'urgence prélude à l'organisation du « Sommet des trois (03) bassins forestiers du Congo, de l'Amazonie et du Mékong », la Commune de Brazzaville entend réaliser les « Travaux de rénovation de l'avenue de la Paix et l'avenue Georges Balandier ».

2. La Commune de Brazzaville sollicite des offres sous plis fermés de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les « Travaux de rénovation de l'avenue de la Paix et l'avenue Georges Balandier à Brazzaville sur 3435 ml, du rond-point ex Monoprix au rond-point Matsoua ».

3. Les travaux se réaliseront ainsi qu'il suit:

- 0) Installation du chantier, amenée et repli du matériel;
- 1) Travaux préparatoires;
- 2) Travaux de chaussée;
- 3) Revêtement en enrobés bitumineux;
- 4) Assainissement;
- 5) Travaux divers ;
- 6) Signalisation et éclairage public.

4. La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Cellule de gestion des marchés publics de la Commune de Brazzaville et prendre connaissance des documents d'appel d'offres, du lundi au vendredi de 09 heures à 14 heures, à l'adresse ci-après mentionnée :

Cellule de Gestion des Marchés Publics de la Mairie de Brazzaville, Hôtel

de ville, 2e étage, Portes n° 3 et 4 à droite-Tél : 06 639 36 37/ 05 506 13 14/ 06 642 09 01.

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet à l'adresse ci-dessus mentionnée contre paiement en espèces non remboursable de 150.000 francs CFA.

7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus indiquée au plus tard le 02 Août 2023 à 13 heures 00, heure locale.

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents le 02 Août 2023 à 14 heures 30 minutes, heure locale, dans la Salle de conférence de l'hôtel de ville de Brazzaville.

8. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant de Quatre Millions (4.000.000) francs CFA sous forme de caution bancaire ou de chèque certifié.

9. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 120 jours à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le

Le Président du Conseil Départemental et Municipal, Député-Maire de la ville de Brazzaville

Dieudonné BANTSIMBA

Dieudonné BANTSIMBA

COMMUNE DE BRAZZAVILLE
CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° : TX-036/CB/M/CAB/CGMP-SP/2023

1. Dans le cadre de l'exécution des travaux d'urgence prélude à l'organisation du « Sommet des trois (03) bassins forestiers du Congo, de l'Amazonie et du Mékong », la Commune de Brazzaville entend réaliser les « Travaux de rénovation de l'avenue de l'OUA ».

2. La Commune de Brazzaville sollicite des offres sous plis fermés de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les « Travaux de rénovation de l'Avenue l'OUA à Brazzaville sur 5590 ml, du rond-point Place de la République au rond-point BIFOUITI ».

3. Les travaux se réaliseront ainsi qu'il suit:

- 0) Installation du chantier, amenée et repli du matériel;
- 1) Travaux préparatoires;
- 2) Travaux de chaussée;
- 3) Revêtement en enrobés bitumineux;
- 4) Assainissement;
- 5) Travaux divers ;
- 6) Signalisation et éclairage public.

4. La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Cellule de gestion des marchés publics de la Commune de Brazzaville et prendre connaissance des documents d'appel d'offres, du lundi au vendredi de 09 heures à 14 heures, à l'adresse ci-après mentionnée :

Cellule de Gestion des Marchés Publics de la Mairie de Brazzaville,

Hôtel de ville, 2e étage, Portes n° 3 et 4 à droite-Tél : 06 639 36 37/ 05 506 13 14/ 06 642 09 01.

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet à l'adresse ci-dessus mentionnée contre paiement en espèces non remboursable de 600.000 francs CFA.

7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus indiquée au plus tard le 02 Août 2023 à 13 heures 00, heure locale.

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents le 02 Août 2023 à 14 heures 30 minutes, heure locale, dans la Salle de conférence de l'hôtel de ville de Brazzaville.

8. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant de Cinq Millions (5.000.000) francs CFA sous forme de caution bancaire ou de chèque certifié.

9. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 120 jours à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le

Le Président du Conseil Départemental et Municipal, Député-Maire de la ville de Brazzaville

Dieudonné BANTSIMBA

Dieudonné BANTSIMBA S

FONCTION PUBLIQUE

La situation du dossier des agents fictifs stagne

Où en est-on avec le dossier relatif aux irrégularités décelées dans le fichier de la paie des agents et fonctionnaires de l'État ?

La question taraude les esprits lorsqu'on sait que le rapport de mission effectuée, en son temps, par l'Inspection générale des finances (IGF) à ce sujet a révélé de nombreux cas de fraude dont les auteurs étaient susceptibles des poursuites judiciaires. Des cas des doublons aux faux numéros matricules en passant par l'alignement des agents retraités, fictifs ou décédés ou de nouvelles unités inconnues des services, etc. ont été mis à nu. Bien plus, il a été révélé que des agents chargés du traitement de la paie étaient eux-mêmes aussi impliqués dans ce réseaux mafieux. L'IGF a, pour ainsi dire, effectué un

travail de titan censé servir de base dans la perspective de l'élaboration d'un nouveau fichier de paie nettoyé et fiable. Aussi, les 148 milliards de francs congolais, soit 69 millions USD, que perd mensuellement le Trésor public du fait de ces irrégularités pourront retourner dans le circuit financier légal pour répondre aux impératifs du développement.

Toutefois, il s'avère que depuis la période où le rapport de l'IGF a été rendu public et transmis officiellement au vice-Premier ministre de la Fonction publique, le processus semble être à l'arrêt. Et pourtant, il était convenu d'arrêter cette saignée financière par l'ap-

plication d'une série de mesures strictes. Des contrôles mixtes devront dorénavant être menés par l'IGF et l'Inspection générale de l'administration publique auprès de certains services publics qui émargent au budget annexe. Dans la foulée, le ministère de la Fonction publique était astreint d'initier des travaux de numérisation et d'identification du personnel de l'administration publique pour permettre d'avoir un fichier sur la base des nouvelles données. Jusqu'à ce jour, personne ne sait dire avec précision à quel niveau d'exécution se situe ces différentes recommandations. Il en est de même de la mise à la disposition de la justice des incriminés tom-

bés sous le coup de la loi. Là-dessus, il nous revient que la liste de 961 agents de l'État impliqués dans ce réseau mafieux avait été transmis aux instances judiciaires et que certains cas d'irrégularités faisaient déjà l'objet d'une désactivation sur les listes de paie. Entre-temps, Dieu seul sait si les banques saisies par le parquet général de Kinshasa/Gombe pour geler les avoirs des agents incriminés se sont déjà exécutées quant à ce. Autant d'interrogations qu'inspire cette situation déplorable et monstrueuse au moment où le gouvernement fait face à d'énormes charges publiques. La justice est donc appelée à faire son

travail. Les investigations doivent s'étaler, s'il en faut, sur une longue durée pour assainir l'administration publique. Rappelons que du rapport de l'IGF, il en découle, entre autres, que plus de 40.000 agents sont payés sans que leurs noms ne figurent sur les listes déclaratives provenant des services qui les emploient, tandis que plus de 90.000 agents partagent le même numéro matricule avec d'autres agents également payés. Comme quoi, le mal financier, qui ronge la République au point de ternir son image et vider ses caisses, nécessite un remède efficace, sans complaisance.

Alain Diasso

CHRONIQUE MUSICALE

Des youtubeurs fanatiques ont investi la Toile

L'effervescence médiatique qui règne ces dernières années autour du réseau Internet a largement contribué à l'émergence de la presse en ligne venue bouger les lignes avec ses nouveaux concepts et pratiques souvent en déconnexion totale avec les prescrits journalistiques.

Dans cette plateforme virtuelle plus que jamais investie par des intrus de tout accabit, la plupart sans éthique ni déontologie, la pratique journalistique a beaucoup perdu de son aura et de sa noblesse. Des chroniqueurs-fanatiques et la constellation d'émissions musicales postées régulièrement sur Youtube avec, à la clé, des contenus inacceptables attentatoires à la morale, à la pudeur et aux valeurs positives, en ont fait malheureusement un espace de règlement de compte. Des prétendus chroniqueurs de musique l'ont hélas transformé en une sorte de no man's land où tous les coups sont permis, même ceux du bas de la ceinture. Ce qui dénature foncièrement les visées de cette plateforme américaine de partage de vidéo dont la vocation est avant tout promotionnelle.

Dans leur quête effrénée d'argent, ces présumés créateurs de contenu postent régulièrement des vidéos, la plupart sans saveur avec un contenu creux, juste pour assurer leur visibilité. Plutôt que de rapporter les faits sans commentaires orientés, sans état d'âme conformément à la loi et au respect du droit des tiers, ils font plus parler leur cœur que leur cerveau. Ils ne font pas un travail professionnel de qualité fondé sur le respect des faits, la vérification des faits et la diffusion des informations relatives aux faits vérifiés. En lieu et place, ils relayent des fake news, émettent des commentaires désobligeants, propagent des invectives et, à la fin, se font donneurs des leçons. Cerise sur le gâteau ; ils ne se gênent plus d'afficher leur proximité avec tel ou tel autre artiste-musicien. L'art d'Orphée n'est plus commenté. Il n'est plus disséqué dans son essence première parce que sacrifié sur l'autel des intérêts pécuniaires exacerbés par la poursuite inlassable des vues. Des contenus haineux truffés de désinformation, de vulgarité et de grossièreté meublent de plus en plus les chaînes YouTube au grand désenchantement des abonnés obligés de faire avec, bien malgré eux. Leur partage via les réseaux sociaux (Facebook, Instagram,

Wattshap, etc.) officialise tacitement l'indécence et la vulgarité dans une société déjà moralement en souffrance. Mettre des garde-fous Sur Youtube, la vie privée est désacralisée, l'intimité familiale foulée au pied, parfois avec une extrême brutalité. De la fronde de Didi Stone ayant sonné le tocsin de la révolte contre son géniteur aux déboires familiaux de Fally Ipupa en passant par la controverse autour du décès de Guy Gola, etc., les sujets ne manquent pas pour alimenter le buzz et fissurer la cohésion au sein de la corporation artistique. La rengaine, on la connaît : YouTube eza église te !. (Entendez : YouTube n'est pas une église).

S'il est vrai qu'il est difficile de réguler les réseaux sociaux en général, l'on peut néanmoins mettre des garde-fous pour tenter de gérer le flux des contenus malsains livrés à la consommation publique. Une gageure ! Telle est, d'ailleurs, la motivation ayant sous-tendu la promulgation, le 13 mars dernier, du Code numérique.

Ce texte qui s'applique aux acteurs du secteur, dont des médias en ligne, prévoit des peines d'emprisonnement et de fortes amendes pour des infractions liées aux réseaux sociaux. Ce Code régule le secteur du Net et détermine les droits et obligations des fournisseurs des activités et services numériques. Il protège également la vie privée ainsi que les données à caractère personnel. Il était plus que temps d'assainir les médias en ligne en imposant des restrictions susceptibles d'application pour l'intérêt général. Toutefois, des doutes persistent quant à l'efficacité d'une telle démarche. Peut-on vraiment exercer une surveillance et un contrôle sur les remous de la mer, ou mieux sur le chaudron numérique avec ses flux de données à la seconde ? Pour contrer les excès, ne vaut-il pas mieux finalement de s'en remettre à l'autocensure des Youtubeurs et à la modération des internautes eux-mêmes ? That is the question.

A.D.

DISPARITION

Innocent Shuami Yalolo sera inhumé en France

La dépouille du défunt réputé réalisateur de la Radiotélévision nationale du Congo (RTNC), décédé le 7 juillet en France, sera portée en terre le samedi 22 juillet, selon le programme des obsèques de la famille débuté le mercredi 19 juillet.

L'invitation aux obsèques « en la douce mémoire d'Innocent Christophe Shami » émanant de « la famille Yalolo Shuami » informe en premier lieu que « le programme des obsèques aura lieu le mercredi 19 juillet ». En effet, il a débuté avec la cérémonie de « recueillement auprès du défunt au Centre hospitalier de Melun », précisant qu'il est situé « au 270 avenue M. Jacquet 77000 ». La famille explorée a annoncé la tenue d'une seconde cérémonie similaire à intervalle d'un jour. Ainsi, ce premier recueillement prévu à partir de 15h00 sera suivi du deuxième organisé dans le même cadre que le premier et à la même heure, le vendredi 21 juillet.

Par ailleurs, le programme de ce vendredi va s'achever avec la « veillée funéraire à la salle Dunya » située à Savigny-le-Temple. Cette dernière se tiendra, précise-t-on, « à partir de 18h00 jusqu'à l'aube ». L'office religieux précédant l'inhumation est prévu dès 13h30. C'est à l'Église Saint-Leger de Nandy que se déroulera la cérémonie funéraire d'une durée d'une heure et demie. Et c'est donc à 15h00 que le cortège funèbre se rendra au cimetière communal de Nandy où reposera désormais Innocent Shuami Yalolo. Le programme de « Célébration de la vie de Yalolo Shuami » va s'achever avec un bain de consolation au lieu précité de la veillée mortuaire, signale la famille de l'illustre disparu. Celle-ci avise les amis, connaissances

venus compatir à leur malheur qu'elle les « accueillera à la salle Dunya à Savigny-le-Temple » à la suite de l'enterrement.

Né le 23 mars 1955, le réputé réalisateur et producteur audiovisuel, bien connu sous le nom de Shuami Yalolo, a rendu l'âme le 7 juillet. Une des grands noms reconnus de la RTNC dont la réputation remonte à bien longtemps, à l'époque de l'Office zairois de radiodiffusion et télévision (OZRT), il a marqué l'histoire de cette institution publique. Mais, qui plus est, fort de son expertise avérée notamment en qualité de publicitaire, il a souvent collaboré avec de nombreux orchestres de la place dont il réalisait les supports de publicité. C'est de la sorte qu'il a également été immortalisé par plusieurs stars de la musique congolaise. Parmi les nombreuses dédicaces à son endroit, il y a lieu de citer tout particulièrement celles du chanteur Koffi Olomide, son ami d'enfance et voisin de classe.

Notons, par ailleurs, que Shuami Yalolo était le jeune frère de l'ex-bassiste attiré de Zaïko Langa Langa Mwaka Mbeka Pierre, alias Oncle Bapius. Auteur-compositeur, aîné du regretté disparu de quatre ans, on lui attribue quelques tubes de Zaïko, notamment Gabin Tembo, Persévérer, Toli ya Lyanza, Sans Espoir, Zizita, et Toyambana. De tous, Zizita sorti dans l'album Eyi Nkisi en 1985 reste l'un des plus notable.

Nioni Masela



CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° : TX-041/CB/M/CAB/CGMP-SP/2023

1. Dans le cadre de l'exécution des travaux d'urgence préluade à l'organisation du « Sommet des trois (03) bassins forestiers du Congo, de l'Amazonie et du Mékong », la Commune de Brazzaville entend réaliser les « Travaux de rénovation du Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO et prolongement des écrans acoustiques du Pont du 15 Août 1960 ».

2. La Commune de Brazzaville sollicite des offres sous plis fermés de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux des lots suivants :

Lot I

-Travaux de rénovation du Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO à Brazzaville sur 9100 ml, du rond-point Matsoua à SCLOG.

Les travaux se réaliseront ainsi qu'il suit:

- 0) Installation du chantier, amenée et repli du matériel;
- 1) Travaux préparatoires;
- 2) Travaux de chaussée;
- 3) Revêtement en enrobés bitumineux et pavage;
- 4) Assainissement;
- 5) Travaux divers;
- 6) Signalisation.

Lot II

-Travaux de rénovation du Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO à Brazzaville sur 9100 ml, du rond-point Matsoua à SCLOG.

Les travaux se réaliseront ainsi qu'il suit:

- 0) Installation du chantier, amenée et repli du matériel;
- 1) Traitement des trottoirs;
- 2) Eclairage public.

Lot III

-Travaux de renforcement des écrans acoustiques du Pont du 15 Août 1960.

Les travaux se réaliseront ainsi qu'il suit:

- 0) Travaux préparatoires;
- 1) Travaux des panneaux de la barrière acoustique.

N.B : Les candidats sont autorisés à soumissionner pour un lot ou les trois (chaque lot constituant un marché) et que ces lots seront attribués séparément.

3. La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Cellule de gestion des marchés publics de la Commune de Brazzaville et prendre connaissance des documents d'appel d'offres, du lundi au vendredi de 09 heures à 14 heures, à l'adresse ci-après mentionnée :

Cellule de Gestion des Marchés Publics de la Mairie de Brazzaville, Hôtel de ville, 2e étage, Portes n° 3 et 4 à droite-Tél : 06 639 36 37/ 05 506 13 14/ 06 642 09 01.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet à l'adresse ci-dessus

mentionnée contre paiement en espèces non remboursable de 600.000 francs CFA pour chaque lot.

6. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus indiquée au plus tard le 02 Août 2023 à 13 heures 00, heure locale.

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents le 02 Août 2023 à 14 heures 30 minutes, heure locale, dans la Salle de conférence de l'hôtel de ville de Brazzaville.

7. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant de Cinq Millions (5.000.000) francs CFA sous forme de caution bancaire ou de chèque certifié pour chaque lot.

8. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 120 jours à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le

Le Président du Conseil Départemental et Municipal, Député-Maire de la ville de Brazzaville

Dieudonné BANTSIMBA

Dieudonné BANTSIMBA

CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° : TX-038/CB/M/CAB/CGMP-SP/2023

1. Dans le cadre de l'exécution des travaux d'urgence préluade à l'organisation du « Sommet des trois (03) bassins forestiers du Congo, de l'Amazonie et du Mékong », la Commune de Brazzaville entend réaliser les « Travaux de rénovation de l'avenue Edith Lucie BONGO ONDIMBA et l'avenue de l'Intendance à Brazzaville ».

2. La Commune de Brazzaville sollicite des offres sous plis fermés de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les « Travaux de rénovation de l'avenue Edith Lucie BONGO ONDIMBA et l'avenue de l'Intendance à Brazzaville sur 3510 m, de SCLOG au rond-point Ebina ».

1. Les travaux se réaliseront ainsi qu'il suit:

- 0) Installation du chantier, amenée et repli du matériel;
- 1) Travaux préparatoires;
- 2) Travaux de chaussée;
- 3) Revêtement en enrobés bitumineux;
- 4) Assainissement;
- 5) Travaux divers;
- 6) Signalisation et éclairage public.

2. La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

3. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Cellule de gestion des marchés publics de la Commune de Brazzaville et prendre connaissance des documents d'appel d'offres, du lundi au vendredi de 09 heures à 14 heures, à l'adresse ci-après mentionnée :

Cellule de Gestion des Marchés Publics de la Mairie de Brazzaville,

Hôtel de ville, 2e étage, Portes n° 3 et 4 à droite-Tél : 06 639 36 37/ 05 506 13 14/ 06 642 09 01.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet à l'adresse ci-dessus mentionnée contre paiement en espèces non remboursable de 150.000 francs CFA.

5. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus indiquée au plus tard le 02 Août 2023 à 13 heures 00, heure locale.

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents le 02 Août 2023 à 14 heures 30 minutes, heure locale, dans la Salle de conférence de l'hôtel de ville de Brazzaville.

6. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant de Cinq Millions (4.000.000) francs CFA sous forme de caution bancaire ou de chèque certifié.

7. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 120 jours à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le

Le Président du Conseil Départemental et Municipal, Député-Maire de la ville de Brazzaville

Dieudonné BANTSIMBA

Dieudonné BANTSIMBA

A PARAÎTRE

« Un chemin en Afrique, une porte sur le monde » attendu en novembre

Après la publication de deux essais, Clara Inés Chaves Romero annonce la sortie en août puis en novembre de son prochain ouvrage « Un chemin en Afrique, une porte sur le monde », en version espagnole et française.

Avec environ 300 pages à publier par les éditions du Panthéon en France, « Un chemin en Afrique, une porte sur le monde » se veut une ouverture de l'Afrique sur le monde, plus particulièrement en Amérique latine, car pour l'auteure le continent semble peu connu dans cette partie du globe. L'ouvrage comportera trois chapitres. Le premier présentera une généralité de l'Afrique. Le deuxième mettra en lumière ce qui se passe sur le continent au XXI^e siècle. Dans cette seconde partie, Clara Inés Chaves met en exergue quelques Etats africains ayant fait des progrès considérables dans leur marche vers le développement, à l'instar du Rwanda, du Ghana. Elle y aborde également l'expansion du panafricanisme et met en exergue le fait que l'Afrique, malgré les indépendances, a continué à captiver l'attention et l'intérêt des grandes puissances. Le troisième et dernier chapitre « Un ménage au Congo » est pour l'auteure le plus important de l'ouvrage, car il

s'inspire de son passage dans le pays et de toutes les activités, sociales ou culturelles, qu'elle y a menées. En effet, de 2010 à 2014, Clara a séjourné en terre congolaise en tant qu'épouse de l'ambassadeur de l'Union européenne au Congo, Marcel Van Optal. Dans cette troisième partie, l'auteure remercie également toutes les personnes, particulièrement l'épouse du chef de l'Etat, Antoinette Sassou N'Gusso, et certaines institutions publiques et privées pour leur appui multiforme lors des différentes activités qu'elle a pu mener au profit des démunis, orphelins ou encore des enfants vivant avec handicap.

« Je sais que la Colombie, le Congo, et plus largement l'Afrique, avons pratiquement les mêmes racines. Durant mon séjour, j'ai par exemple fait venir le Carnaval de Barranquilla. Les personnages du carnaval sont originaires de cette diaspora qui est venue en Amérique latine, en particulier dans la Colombie, lors de l'escla-



vagisme. Quand on parle de la rumba congolaise qui vient des deux Congo, la Colombie aussi a adopté ce genre musical. Comme quoi, nous pouvons nous voir dans un même miroir.

Nous avons beaucoup de richesses culturelles et je sais que par la culture nous pouvons nous positionner ensemble dans le monde entier. Par la culture nous pouvons trouver la paix,

c'est un élément de négociation. À travers la culture nous pouvons faire de la diplomatie culturelle », a longuement expliqué Clara Inés Chaves.

Le lancement et la présentation officielle du livre « Un chemin en Afrique, une porte sur le monde » se fera le 18 août en Colombie. Selon l'auteure, la version française de l'ouvrage pourra être disponible en novembre. Et à ce propos, elle envisage de faire la présentation officielle de la version française du livre à Brazzaville. « C'est quelque chose d'important pour moi de faire ce lancement ici, parce que c'est le Congo qui m'a vraiment inspiré pour œuvrer dans le caritatif et c'est à Brazzaville que j'ai développé une grande partie de mes activités », a fait savoir Clara Inés Chaves, précisant que cette cérémonie à Brazzaville pourra avoir lieu d'ici fin 2023 ou début 2024. Entre-temps, le livre sera déjà disponible en format numérique en ligne.

Merveille Jessica Atipo

CHAMPIONNAT NATIONAL U-17

La JST et l'AS Otohô se distinguent déjà

La Jeunesse sportive de Talangai (JST) et l'AS Otohô ont réussi leur entame de la compétition en prenant respectivement la tête du groupe.

La JST a dominé Patronage Sainte-Anne 2-0 grâce à des réalisations de Snic Ngantui à la 74^e minute et Samuel Okemba à la 87^e minute. Dans les heures qui suivaient, l'AS Otohô a pris le meilleur sur le FC Kondzo sur ce score identique. Apanga a ouvert le score à la 6^e minute et Bokangouma l'a imité à la 78^e minute.

Le championnat qui a été lancé par le président de la Fédération congolaise de football se joue en deux zones. La zone de Brazzaville regroupe dix équipes réparties en deux poules de cinq. La poule A est composée de la JST, AS Otohô, Cara, FC Kondzo et Patronage. La poule B mettra aux prises les Diables noirs, BNG, Etoile du Congo, Interclub et AS JUK. La zone de Pointe-Noire

regroupe l'AS Cheminots, ACLéopards, V Club et le FC Nathalys.

Jean Guy Blaise Mayolas a salué le lancement de cette compétition qui, selon lui, est un projet fédéral que la Fécofoot tient beaucoup à cœur pour la relève du football congolais. « C'est pour cela que nous mettons beaucoup de moyens sur ces U-17. Cette compétition est très importante pour notre fédération surtout pour notre pays parce que les gens se plaignent tous les jours du niveau de notre football. C'est surtout cette base qu'il faut encadrer et faire en sorte que demain nous puissions avoir des joueurs capables de jouer en équipe nationale », a-t-il souligné.

James Golden Eloué



Le match d'ouverture opposant la JST à Patronage/Adiac



CELLULE DE GESTION DES MARCHÉS PUBLICS

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° : TX-039/CB/M/CAB/CGMP-SP/2023

1. Dans le cadre de l'exécution des travaux d'urgence préluce à l'organisation du sommet des trois (03) bassins forestiers du Congo, de l'Amazonie et du Mékong, la Commune de Brazzaville entend réaliser les « Travaux de rénovation de l'avenue Marien N'GOUABI et de l'éclairage public solaire de la troisième sortie Nord (viaduc) à Brazzaville ».

2. La Commune de Brazzaville sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux des lots suivants :

LOT I

Travaux de rénovation de l'Avenue Marien N'GOUABI à Brazzaville sur 3225,98 ml, du viaduc au rond-point Mikalou.

Les travaux se réaliseront ainsi qu'il suit:

- 0) Installation du chantier, amenée et repli du matériel;
- 1) Travaux préparatoires;
- 2) Travaux de chaussée;
- 3) Revêtement en enrobés bitumineux;
- 4) Assainissement;
- 5) Travaux divers;
- 6) Signalisation et éclairage public.

LOT II

Travaux de rénovation de l'éclairage public solaire de la troisième sortie Nord (viaduc) à Brazzaville sur 9226,97 ml (Morgue de Talangai-Rond-point de la Concorde)

Les travaux se réaliseront ainsi qu'il suit:

- 0) Installation du chantier;
- 1) Travaux préparatoires;
- 2) Travaux de pose.

N.B: Les candidats sont autorisés à soumissionner pour un lot ou les deux (chaque lot constituant un marché) et que ces lots seront attribués séparément.

3. La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Cellule de gestion des marchés publics de la Commune de Brazzaville et prendre connaissance des documents d'appel d'offres, du lundi au vendredi de 09 heures à 14 heures, à l'adresse ci-après mentionnée :

Cellule de Gestion des Marchés Publics de la Mairie de Brazzaville, Hôtel de ville, 2^e étage, Portes n° 3 et 4 à droite-Tél : 06 639 36 37/ 05 506 13 14/ 05 538 46 06.

Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet à l'adresse ci-dessus mentionnée contre paiement en espèces non remboursable de 150.000 francs CFA pour le lot I et 600.000 francs CFA pour le lot II.

6. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus indiquée au plus tard le 2 août 2023 à 13 heures 00, heure locale.

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents le 2 août 2023 à 14 heures 30 minutes, heure locale, dans la Salle de conférence de l'hôtel de ville de Brazzaville.

7. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant de Quatre Millions (4.000.000) francs CFA pour le lot I et Cinq Millions (5.000.000) francs CFA pour le lot II, sous forme de caution bancaire ou de chèque certifié.

8. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 120 jours à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le

Le Président du Conseil Départemental et Municipal, Député-Maire de la ville de Brazzaville

Dieudonné BANTSIMBA

Dieudonné BANTSIMBA

AKSA ENERGY COMPANY CONGO

Société anonyme unipersonnelle

Capital : 10.000.000 de francs CFA

Siège social : au quartier Djéno à l'enceinte de la Centrale électrique de Djéno, Pointe-Noire

République du Congo

R.C.C.M. : CG-PNR-01-2021-B-00983

Aux termes du procès-verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire de la société AKSA ENERGY COMPANY CONGO, tenue en date du 04 mai 2021, dûment enregistré le 1er juillet 2021 à l'EDT Plaine, sous le numéro 27 13, folio 117/2 et du procès-verbal d'Assemblée Générale Ordinaire du 24 mai 2022 dûment enregistré à Pointe-Noire, le 2 août 2022 à l'EDT-Centren°6540, folio 143/24, Il a été respectivement décidé par l'actionnaire unique du transfert du siège social de la société AKSA ENERGY COMPANY CONGO à Pointe-Noire, au quartier Djéno, à l'enceinte de la centrale électrique de Djéno et de la modification des statuts de la société;

De la nomination de Monsieur GOKHAN AYDOGDU en

qualité d'Administrateur Général de la société AKSA ENERGY COMPANY CONGO et de Messieurs CUNEYT UYGUN et SABAN CEMIL KAZANCI en qualité d'Administrateurs Généraux Adjointes.

Les dépôts légaux desdits Procès-verbaux, objets des présentes ont été respectivement faits au greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 7 juillet 2021 et enregistré sous le numéro CG-PNR-01-2021-B-00983 et le 4 août 2022, enregistré sous le numéro CG-PNR-01-2022-D-00755.

**Pour avis,
Le Cabinet d'Avocats GOMES**

INSERTION CONSTITUTIVE

Suivant acte sous seing privé, il a été constitué une société à responsabilité limitée (SARL) présentant des caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : FORCE PRO ;

Apports : en numéraire ;

Capital social : 1.000.000 francs CFA ;

Siège social : n° 16 rue Livata, quartier Songolo, Pointe-Noire, République du Congo ;

Objet : Formation, conseil et assistance technique dans le domaine des hydrocarbures ; Gestion des stations-services et vente des matériaux pétroliers ; Transport et revente des produits pétroliers ; La participation directe ou indirecte de la Société dans toutes opérations financières, immobilières ou mobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe. Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

Gérant de la société : Monsieur NTSIKA Danny Franck Hussel ;

Durée : 99 ans ;

L'acte constitutif a été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 28 juin 2023, sous le numéro CG-PNR-01-2023-B-00671 ;

La société est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire, sous le numéro : CG-PNR-01-2023-B12-00116.

Cabinet d'Avocats GOMES

NÉCROLOGIE

Roger Loupet, agent des Dépêches de Brazzaville, la famille Mpanzou et les enfants Koubeta ont la profonde tristesse d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur frère, oncle et père Jean Gabriel Koubeta survenu le 9 juillet 2023 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au domicile familial sis n°4, rue Ntoba-Ilélé au rond point Mouhouri à Mfilou.

Le programme des obsèques se présente comme suit :

Mardi 25 juillet 2023 :
9h00 : levée du corps à la morgue municipale du CHU ;
11h00 : recueillement au domicile familial ;
12h00 : absout ;
13h00 : départ pour le cimetière Loukanga 2 ;
15h00 : retour ;
17h00 : fin de la cérémonie.



Jean Bruno Ndokagna, agent des Dépêches de Brazzaville, Paul Kambo et famille ont la profonde douleur d'informer les parents, amis et connaissances du décès de Augustin Kambo (Ebembe ya Nioka), agent de l'imprimerie nationale à la retraite, survenu le 18 juillet 2023 au CHU de Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n°79 de la rue Kouyou à Poto-Poto (croisement avenue Marien-Ngouabi et rue Mbochis.

La date des obsèques sera communiquée ultérieurement.

DISPARITION

Maurice Ondjolet s'est éteint

L'ex-joueur du Fc Abeilles de Pointe-Noire, ancien sélectionneur national et entraîneur des équipes de football (Etoile du Congo et Cara de Brazzaville) a tiré sa révérence, le 16 juillet, à 81 ans dans la ville océane des suites d'une longue maladie.

Maurice Ondjola dit FOM (Fontaine Ondjola Maurice) fut tout au long de sa carrière un footballeur de talent et puis un brillant entraîneur réputé pour son intelligence tactique et son attrait pour le football offensif.

International congolais de 1962 à 1971, il a gagné avec l'équipe nationale le tournoi de football des 1ers Jeux africains en 1965 à Brazzaville après avoir intégré le onze national à 20 ans, trois ans plus tôt seulement. Il a remporté avec le onze national la coupe des Tropiques à Bangui en République centrafricaine devant le Cameroun du célèbre «maréchal» Mbappé Leppé laminé sur le score de 3 buts à 0.

Le public sportif n'a jamais oublié les exploits de ce jeune homme sur-

doué du ballon qui donnait du tonus à tous ses adversaires, bien aidé par ses coéquipiers en sélection : Mamboma Goyave, gardien de but de l'As Cheminots, Ngokana, Ngakosso de l'As Brazza, Yaya, Saxo de V. Club Mokanda et Makosso Pazur d'abeilles. Le jeune capitaine Ondjola qui a hérité du brassard après l'expulsion d'Amoyen Bibanzoulou décroche l'or en 1965 à 23 ans et est accueilli dans la liesse totale à Pointe-Noire à son retour des Jeux africains.

Comme entraîneur, l'Etoile du Congo a bénéficié du savoir-faire de ce maître-tacticien et de ses collègues du staff technique des Stelleins à l'époque Paul Augustin Lagany et Tsira dans les années 80 avec comme retentissant exploit

l'élimination de la célèbre équipe du Hafia de Conakry aux tirs au but dans ses propres installations devant le public médusé du stade du 28 septembre de Conakry. Deux ans plus tôt, Maurice Ondjolet a conduit l'équipe nationale en phase finale de la Can 1978 au Ghana.

Né le 28 septembre 1942 à Brazzaville, Maurice Ondjolet a fait ses débuts au foot pelote dans les équipes Botafogo, Fc Gazelle avant de fonder avec ses amis le Fc Abeilles...L'ancien agent du Chemin de fer Congo-Océan puis des Travaux publics va finir sa vie professionnelle dans les régies financières en intégrant en 1964 le service des douanes jusqu'à sa retraite.

Hervé Brice Mampouya



Maurice Ondjolet FOM «DR»

HUMEUR

L'exigence « plus de trois ans d'expérience » devenue insupportable chez les jeunes chômeurs

Le commun des mortels a cru, et cela se constatait lors de nombreuses discussions des jeunes désœuvrés à la recherche d'emploi. Certains parents, d'ailleurs, sont devenus très impatients chaque jour qui passe, car ils ne supportent plus de voir leurs enfants qui ont terminé leur formation rester sans emploi.

Cette exigence devient de plus en plus un véritable goulot d'étranglement par le fait qu'elle empêche de jeunes chômeurs à être embauchés dans les structures privées de tout genre. A peine quelques semaines dans l'une de nos grandes agglomérations dont nous taisons le nom, de jeunes gens se sont mis en colère quand ils ont lu l'exigence affichée sur le portail d'une structure socio-économique privée. Cette attitude de jeunes traduit bien un malaise, disons-mieux, c'est un signal fort pour contester ladite « formule d'embauche » qui devient très ennuyeuse.

Il est clair que si cette exigence persisterait de nombreux jeunes chômeurs qui sortent des formations diverses et des universités auront du mal à se faire accepter, car ils n'ont aucune expérience même de deux ans. Et la question de nombreux parents et la société en général se posent en murmurant est la suivante : « Est-ce que l'expérience vient seule sans que le travailleur soit mis à l'épreuve quelque part ? ». Alors pourquoi donc, diable, ces sociétés, entreprises et entités socio-professionnelles n'arrêteraient-elles pas avec cette façon de faire ? Pour certains jeunes sans emploi, cette exigence est trop sélective et anti-sociale, car tout travail, on le sait, peut aussi être appris sur le terrain. Donc cette mesure accroît ipso facto le nombre de jeunes désœuvrés sur le territoire national.

En réalité, dans tous les secteurs socio-professionnels, les formations sur le terrain se font toujours et elles façonnent l'esprit et la personnalité du néophyte, car aucune personne n'est venue au monde avec une expérience d'un quelconque métier qu'il voudra exercer. Le plus souvent après la formation doctrinaire, théorique ou livresque, des gens après leur embauche passent toujours par une série de pratiques, puisqu'il est vrai que le bon formateur c'est le terrain. Il est donc important de donner de la chance à ces jeunes inexpérimentés d'être intégrés. Le terrain permet d'acquérir des compétences immédiatement opérationnelles. « Cette expression renvoie en principe à l'idée que le savoir est accumulé progressivement par l'ouvrier, sur le lieu même du travail, en combinant l'observation des ouvriers qualifiés, l'initiative personnelle et la mise à profit de quelques instructions. », disent les sociologues du travail.

Si hier cette même exigence était plus coriace en ce sens que certaines entités en quête de personnel soulaient avec rigueur qu'il fallait au moins cinq années d'expérience, aujourd'hui le constat est que cette exigence est en train de perdre sa crédibilité et même son contenu. Il est donc socialement important et même sur le plan socio-humanitaire que cette exigence se transforme peu à peu à celle-ci, « les jeunes recrutés ou embauchés seront formés sur le terrain », car cette phrase ne crée aucune frustration sociale.

Ainsi donc pour des parents qui ont des enfants chômeurs, des annonces et spot-publicitaires ou des affiches qui appellent de jeunes chômeurs à la recherche de leurs premiers emplois de passer à tel ou tel service pour le dépôt des dossiers serait devenu un leurre.

En clair, que ces sociétés en quête de personnel adoucissent leurs conditions d'embauche, car nombreux sont les jeunes chômeurs qui n'ont aucune expérience, et cela ne présente aucun handicap.

A bon entendeur, salut !

Faustin Akono

3E JOURNÉE « M25 »

Les favoris assurent

Le tournoi international des seniors que Brazzaville abrite depuis le 18 juillet au Pole tennis de la Fédération congolaise de tennis est entré dans sa troisième journée.



L'une des rencontres de la troisième journée/Adiac

Un important challenge qui permet à la fois à l'athlète de gagner des points ATP et de l'argent. Les tennismen les plus en forme ont tiré leur épingle de jeu.

Le Français Thomas Setodji s'est imposé devant l'Egyptien Amr El Sayed en deux manches (6-4, 6-1). L'Indien Rishab Agarwal l'emporte devant le Brésilien Mateo Barreiros Reyes en deux sets (6-3, 6-2). Le Sénégalais André Seydina domine l'Indien Ishaque Eqbal en deux manches (7-6, 6-0). Le Français Calvin Hemery l'emporte devant Danill Savelev

deux manches à zéro (6-4, 6-1).

L'Egyptien Karim Mohamed Maanoun domine le Français Pierre Delage deux sets à un (6-7, 7-6, 7-6). L'Américain Alexander Stater bat l'Indien Chirag Duhan (6-1, 6-0).

L'Argentin Matias Franco Descotte a pris le meilleur sur le Nigerian Christopher Bulus deux sets à zéro (6-2, 6-1). Le Tunisien Aziz Ouakaa a pris le meilleur sur l'Australie Stefan Vujic deux sets à un (5-7, 6-4 et 6-1).

James Golden Eloué

RÉCONCILIATION NATIONALE

Les Libyens mis devant leurs responsabilités

« Prenez en main le processus de réconciliation en cours dans votre pays, l'Afrique et tous les autres partenaires vous-y accompagneront jusqu'aux élections générales devant sceller le retour à l'ordre constitutionnel », cette exhortation a été lancée aux forces politiques libyennes réunies à Kintélé, près de Brazzaville, en République du Congo, le 20 juillet, dans le cadre de la réunion préparatoire de la conférence inter-libyenne de réconciliation.



Le présidium des travaux DR

La cérémonie d'ouverture placée sous les auspices du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, président du comité de haut niveau de l'Union africaine (UA) sur la Libye, a été marquée par une série d'allocutions rappelant l'espoir que constitue pour ce pays la tenue prochaine de la conférence de réconciliation. Ces assises attendues par tous sont le préalable à l'organisation d'élections générales dans ce pays en crise depuis 2011.

Dans son discours, le chef de l'Etat congolais, sur le métier depuis sept ans, a une fois de plus appelé les Libyens à privilégier l'intérêt général pour sortir leur pays de la tragédie : « Il y a cinq mois, à Addis-Abeba, les dix pays membres du Comité de haut niveau de l'Union africaine sur la Libye ont réaffirmé l'urgence de créer les conditions nécessaires à la tenue de la conférence inclusive inter-libyenne de réconciliation

que nous appelons de nos vœux », a-t-il indiqué, ajoutant : « Devant l'intérêt supérieur de la Libye, je vous exhorte à approfondir le dialogue constructif ici à Brazzaville, par une expression libre au cours de vos échanges, dans la tolérance et la responsabilité ».

Pour Denis Sassou N'Guesso les échéances électorales à venir sont « un défi réel » pour la Libye et « un pari légitime » pour l'Afrique. Il a invité les Libyens à « rétablir les passerelles entre les tribus, entre les communautés religieuses, entre les villes et les villages, car vous êtes un seul et même peuple ».

Les retrouvailles des forces politiques libyennes ont aussi montré une convergence de vues entre les partenaires impliqués dans ce dossier. Tour à tour, le président de la Commission de l'UA, Moussa Faki Mahamat et Abdoulaye Bathily, représentant spécial du

secrétaire de l'Onu, ont salué la disponibilité du chef de l'Etat congolais dans sa mission à la tête du comité de haut niveau, et assuré les Libyens de leur soutien jusqu'à l'aboutissement du processus de réconciliation.

Connaissant bien la Libye pour y avoir passé une partie de son exil, ainsi que le Congo qu'il fréquente depuis quarante ans, Moussa Faki Mahamat a usé de beaucoup de pédagogie à l'endroit de ses « frères et sœurs » libyens, à qui il s'est longuement adressé en langue arabe. « La réconciliation à laquelle vous aspirez est une rencontre du cœur et de la raison », a-t-il insisté, estimant sans intention de « leur faire des leçons » qu'il est question, en liant réconciliation et justice, et dans le respect de la souveraineté libyenne, de savoir tendre la main à l'adversaire, à l'ennemi, à l'opposant et bannir toutes les entraves internes et externes qui

nuisent au processus de retour à la paix civile véritable.

Le vice-président du Conseil présidentiel libyen, Abdullah Al-Afi a lui également exprimé sa gratitude au président du comité de haut niveau de l'Union africaine, considérant les assises de Brazzaville comme une « étape vitale » pour son pays. « Il est temps de rompre avec les erreurs du passé et il appartient à tous les Libyens de sauver le pays ». Dans cette perspective, il s'est dit optimiste de voir cette réunion préparatoire à laquelle toutes les parties libyennes ont été associées s'achever par l'adoption d'un calendrier sur la marche à suivre pour la tenue de la conférence de réconciliation.

Les engagements pris par les Libyens et les partenaires extérieurs qui leur viennent en soutien dans cette période délicate que traverse leur pays ne pourront produire les effets sur le

terrain que si toutes les composantes de pays réalisent une fois pour toutes, comme l'a rappelé le président Denis Sassou N'Guesso qu'il n'y aura pas de solution militaire en Libye. Le témoignage de ce que les Libyens vivant dans le pays même et ceux de la diaspora veulent la paix, le ministre congolais des Affaires étrangères, Jean-Claude Gakosso l'a porté au tout début de la cérémonie d'ouverture de la réunion de Kintélé. Ayant à plusieurs reprises été reçu par les dirigeants libyens et les chefs des communautés dans toutes les régions où ils sont établis, le chef de la diplomatie congolaise considère l'accueil chaleureux dont il est chaque fois l'objet comme la preuve que ses interlocuteurs ont confiance dans la mission que mène le chef de l'Etat congolais au nom de l'organisation continentale. La balle est bien dans le camp des Libyens.

Gankama N'Siah

RÉFLEXION

Et la Russie...

Que le président russe Vladimir Poutine ait commis, pour des raisons difficilement compréhensibles, une grave, très grave erreur en déclarant la guerre à l'Ukraine ne fait aucun doute pour nous comme pour beaucoup d'observateurs de la scène internationale. En témoignent, en effet, de façon implacable l'incapacité de l'armée russe à imposer sa loi sur le terrain et les tensions internes qui ont de ce fait secoué le Kremlin ces derniers temps.

Cela dit l'erreur la plus grave que l'on pourrait commettre aujourd'hui serait de croire que la Russie va payer au prix fort le faux-pas stratégique qu'elle commet en Europe centrale depuis plus d'un an. Car, dans le même temps, elle met tout en oeuvre pour réaffirmer son in-

fluence, sa puissance dans la sphère internationale. Une action éminemment stratégique dont témoignent, le 27 et le 28 juillet, le Deuxième Sommet Russie-Afrique et le Forum économique et humanitaire qui l'accompagnera à Saint-Pétersbourg.

Preuve s'il en fallait une que le président Vladimir Poutine entend, à juste titre, faire de ces deux conférences l'axe de relance de la diplomatie russe à l'échelle planétaire, il nous a fait parvenir ces derniers jours un document officiel dont nous publions dès aujourd'hui l'intégralité dans nos différents médias et qui place de façon claire l'Afrique au cœur de ses actions à venir. Avec cette conclusion qui en dit long sur la volonté de l'Exécutif russe de redonner à son grand pays la place que l'erreur stratégique commise en Eu-

rope centrale lui a fait sinon perdre, du moins fortement réduire :

« Il est de notre intérêt commun d'ériger la coopération humanitaire, dans le domaine de la culture, du sport, des médias à un niveau nouveau, plus élevé. Je saisis cette occasion pour inviter nos jeunes amis africains à venir en mars 2024 à Sochi, au Festival mondial de la jeunesse. Ce forum international de grande envergure verra la participation de plus de 20.000 représentants venus de 180 pays pour un dialogue ouvert amical informel, libre de barrières idéologiques et politiques, de préjugés raciaux et religieux, réunissant la jeune génération autour des idées d'un monde équilibré et stable, de la prospérité et de la créativité... J'attends avec impatience mes futures rencontres avec les leaders des pays africains à Saint-Péters-

bourg et je suis prêt à un échange de vues fructueux et constructif. Je suis certain que les décisions du Sommet et du Forum, tout comme le travail commun permanent et multiforme, contribueront au développement continu du partenariat stratégique russo-africain pour le bien de nos pays et de nos peuples ».

S'il est un conseil que l'on doit donner dans le moment présent aux puissances occidentales qui misent sur l'affaiblissement durable de la Russie, c'est bien de lire avec la plus grande attention ce message. Il confirme, s'il en était besoin, que la Russie, loin de se replier sur elle-même, entend bien accroître son influence en misant sur le développement des nations jeunes du Grand Sud.

Jean-Paul Pigasse